

Rapport de la

**DIX-HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES**

Buenos Aires, Argentine, 6-15 août 1984



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Etats Membres de la FAO desservis par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (au 15 août 1984)

Antigua-et-Barbuda	Dominique	Panama
Argentine	El Salvador	Paraguay
Bahamas	Equateur	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Saint-Christophe-et-Nevis
Bolivie	Guyana	Saint-Vincent-et-Grenadines
Brésil	Haïti	Sainte-Lucie
Chili	Honduras	Suriname
Colombie	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Costa Rica	Mexique	Uruguay
Cuba	Nicaragua	Venezuela

Lieu et date des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Première	—	Quito, Equateur, 18-25 septembre 1949
Deuxième	—	Montevideo, Uruguay, 1-12 décembre 1950
Troisième	—	Buenos Aires, Argentine, 1-10 septembre 1954
Quatrième	—	Santiago, Chili, 19-30 novembre 1956
Cinquième	—	San José, Costa Rica, 12-21 novembre 1958
Sixième	—	Mexico, Mexique, 9-20 août 1960
Septième	—	Rio de Janeiro, Brésil, 17-27 novembre 1962
Huitième	—	Viña del Mar, Chili, 13-29 mars 1965
Neuvième	—	Punta del Este, Uruguay, 5-16 décembre 1966
Dixième	—	Kingston, Jamaïque, 2-13 décembre 1968
Onzième	—	Caracas, Venezuela, 12-20 octobre 1970
Douzième	—	Cali, Colombie, 21 août-2 septembre 1972
Treizième	—	Panama, Panama, 12-23 août 1974
Quatorzième	—	Lima, Pérou, 21-29 avril 1976
Quinzième	—	Montevideo, Uruguay, 15-19 août 1978
Seizième	—	La Havane, Cuba, 1-6 septembre 1980
Dix-septième	—	Managua, Nicaragua, 30 août-10 septembre 1982
Dix-huitième	—	Buenos Aires, Argentine, 6-15 août 1984

LARC/84/REP

RAPPORT DE LA
HUITIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES

Buenos Aires (Argentine), 6 - 15 août 1984

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 1985

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS</u>	v - viii
	<u>Paragraphes</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1 - 28
Cérémonie d'ouverture	3 - 12
Ouverture de la Conférence	13
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	14 - 15
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	16
Déclaration du Directeur général de la FAO	17 - 28
<u>QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION PLENIERE</u>	29 - 66
Débat général sur la situation et les perspectives de l'alimentation et de l'agriculture dans la région	29 - 50
Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1982-83, y compris sur les suites données aux principales recommandations de la dix-septième session de la Conférence régionale et Programme de travail et budget 1984-85	51 - 58
Examen et adoption des conclusions du Comité technique	59 - 61
Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)	62 - 66
<u>QUESTIONS FINALES</u>	67 - 80
Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes	67 - 68
Adoption du rapport	69
Adoption de la Déclaration de Buenos Aires	70
Clôture de la Conférence	71 - 80
<u>ANNEXES</u>	
A - ORDRE DU JOUR DU COMITE TECHNIQUE	
B - LISTE DES PARTICIPANTS	
C - LISTE DES DOCUMENTS	
D - DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL	
E - RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE	

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Programme de la FAO dans la région

A l'intention de la FAO

La Conférence:

1. a réaffirmé haut et clair l'importance et le succès croissant du Bureau régional dans la promotion de la coopération technique entre les pays de la région, notamment par le biais du soutien actif qu'il prête à la création et aux opérations des divers réseaux de coopération technique entre instituts nationaux (par. 55).
2. a fait remarquer qu'il convient de corriger la part moindre qu'a la région dans le budget ordinaire de la FAO par rapport à d'autres régions (par. 56).

Education et formation en matière de développement agricole et rural

A l'intention des Gouvernements

La Conférence recommande que:

3. les politiques, stratégies et programmes d'éducation et de formation rurales fassent partie intégrante de la politique et de la stratégie nationale de développement, de manière que les modalités et méthodologies adoptées embrassent tant les aspects économiques que les aspects sociaux, politiques, culturels et ethniques (par. 31.1 Annexe E).
4. les gouvernements mettent sur pied des mécanismes propres à assurer un lien étroit entre les services de recherche, d'éducation et de vulgarisation rurales (par. 31.2, Annexe E).
5. soit mieux reconnue la place de la femme et des jeunes ruraux dans les processus productifs et autres activités de développement rural, et que par conséquent leur formation soit intensifiée et considérée comme primordiale dans les stratégies destinées à atténuer la pauvreté rurale et à parvenir à la sécurité alimentaire (par. 31.3, Annexe E).
6. les principes énoncés dans la quatrième section du document LARC/84/4 soient considérés comme fondamentaux pour la conception et l'application de politiques et de stratégies nationales d'éducation et de formation rurales, à condition que ces principes s'inscrivent dans les systèmes nationaux en vigueur (par. 31.4, Annexe E).
7. les gouvernements demandent au Programme des Nations Unies pour le développement de maintenir son appui aux projets favorisant le renforcement de la formation rurale, notamment au Centre régional latino-américain d'aquaculture et au projet régional de formation, de programmation et d'analyse de projets de développement agricole et rural, ainsi qu'au démarrage du projet régional de vulgarisation agricole (par. 31.5, Annexe E).

A l'attention de la FAO

8. le système de réseaux de coopération technique placé sous l'égide du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'étant révélé un mécanisme efficace pour le transfert de technologies appropriées, ledit système continue à s'occuper de l'éducation et de la formation rurales (par. 31.6, Annexe E).

Politiques de prix agricoles en Amérique latine et dans les Caraïbes

A l'attention des Gouvernements

La Conférence:

9. a reconnu que les politiques de prix agricoles influaient beaucoup sur le niveau et la structure de la production agricole, les schémas de consommation et la répartition des revenus. Etant donné que les prix des produits et des facteurs de production figurent parmi les principales mesures d'incitation, les politiques de prix agricoles, pour être efficaces, doivent être harmonisées avec d'autres politiques touchant à la commercialisation, à la fiscalité, aux taux de change, etc. Par ailleurs, les petits exploitants n'étant pas à même de profiter de ces incitations, il est recommandé d'orienter les politiques de prix de manière à aider les petits exploitants et à combler un peu le fossé entre ces derniers et les grands producteurs (par. 34, Annexe E).
10. a cité au nombre des moyens possibles pour concilier des prix agricoles rémunérateurs avec de faibles prix de consommation alimentaire courante: l'apport de sensibles améliorations techniques afin de réduire les coûts de production; le relèvement de l'efficacité de la commercialisation, la subvention de certains facteurs de production et du crédit, ainsi que la subvention directe à la consommation. Dans ce dernier cas, les subventions devraient être spécifiquement destinées aux groupes à faibles revenus (par. 37, Annexe E).
11. a fait remarquer qu'il est essentiel de fixer des prix minimums ou de soutien pour les principaux produits afin de garantir des revenus minimums aux agriculteurs. Cependant, étant donné que de nombreux pays de la région connaissent une inflation galopante, il serait souhaitable de créer un mécanisme d'ajustement qui conserve leur valeur réelle à ces prix. Pour être efficaces, les mesures de soutien des prix exigent aussi entre autres que les offices nationaux de commercialisation disposent de ressources suffisantes, que soient constitués des stocks régulateurs et que des crédits soient ouverts aux producteurs pour leur permettre d'entreposer leur production en attendant de meilleurs prix (par. 38, Annexe E).
12. a estimé que les tendances à long terme et les niveaux moyens de ces cours constituent une réalité objective dont on doit tenir compte dans la formulation des politiques nationales de prix agricoles, en veillant à compenser l'effet de fluctuations à court terme et des distorsions dues aux subventions aux exportations. Il convient aussi de peser ces avantages comparatifs au niveau international au regard d'autres objectifs de politique agricole et de sécurité alimentaire nationale susceptibles de favoriser un niveau élevé d'autosuffisance en aliments de base (par. 40, Annexe E).
13. a recommandé d'adopter des politiques des prix et d'autres mesures pour éviter ou atténuer, sauf en cas d'urgence, les effets néfastes que peut avoir l'aide alimentaire en décourageant la production locale ou en encourageant des schémas de consommation non traditionnels (par. 41, Annexe E).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

14. s'est félicitée de l'initiative qu'a prise le Directeur général d'entreprendre une étude mondiale en profondeur sur les politiques de prix agricoles. Cette étude devrait analyser les objectifs, aspects principaux, options et critères des politiques de prix dans le but de fournir un cadre général et un ensemble de lignes directrices aux Etats Membres pour formuler leurs politiques de prix. La Conférence a également souligné l'importance qu'elle attache à l'assistance technique de la FAO dans le domaine des politiques de prix agricoles (par. 34, Annexe E).

Sécurité alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes

A l'attention des Gouvernements

La Conférence:

15. a souligné qu'un accroissement soutenu de la production vivrière nationale et régionale et une juste répartition des revenus étaient indispensables à l'auto-suffisance et à la sécurité alimentaires. Pour cela, il faut dispenser aux pays en développement une assistance technique et financière adéquate et croissante. A ce sujet, on a déploré le manque de volonté politique des pays développés, qui se traduit par une diminution de la coopération, notamment de la coopération multilatérale, avec les pays du tiers monde (par. 46, Annexe E).
16. a recommandé que tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes établissent et mettent en oeuvre des programmes, stratégies ou systèmes nationaux de sécurité alimentaire susceptibles de stabiliser les disponibilités vivrières à un niveau adéquat et de favoriser l'accès des pauvres aux aliments de base dont ils ont besoin (par. 56.1, Annexe E).
17. a recommandé que les pays de la région coopèrent aux programmes régionaux et sous-régionaux de sécurité alimentaire, de développement agricole et de commerce des produits alimentaires et agricoles, dans le cadre du Plan d'action de la Conférence économique latino-américaine qui s'est tenue à Quito en janvier 1984 (par. 56.2, Annexe E).
18. a recommandé que les programmes de soutien de la production et de la consommation soient principalement axés sur les petits exploitants (recherche, innovations technologiques, formation et vulgarisation agricoles, crédit, prix de soutien et programmes de sécurité alimentaire orientés en fonction de leurs besoins) (par. 56.4, Annexe E).
19. a recommandé que la Conférence de la FAO en appelle à la communauté internationale pour qu'elle appuie les mesures nationales, régionales et sous-régionales visant à promouvoir la sécurité alimentaire dans la région (par. 56.5, Annexe E).
20. a recommandé de renforcer le plus possible l'action du CASAR, du CARICOM, du CORECA, du système andin Celestino Mutis et d'autres organisations sous-régionales, but auquel la FAO pourrait concourir utilement en facilitant la mise sur pied d'un système régional de sécurité alimentaire qui permettrait d'exploiter au mieux les ressources vivrières et d'éviter le chevauchement et la dispersion des efforts (par. 56.3, Annexe E).

Suivi de la CMRADR: le petit paysannat en Amérique latine: problèmes et perspectives en matière de réforme agraire et de développement rural; réalisation des activités obligatoires prescrites par la CMRADR

A l'intention des Gouvernements

La Conférence:

21. a rendu hommage à l'attitude positive dont a fait preuve le gouvernement de la République argentine en appuyant, dans son intégralité, la Déclaration de principes et le Programme d'action adoptés par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, et s'est en particulier félicitée de l'importante décision politique prise par l'actuel gouvernement constitutionnel de lever les réserves formulées par le gouvernement antérieur au moment de l'adoption de la Déclaration de principes et du Programme d'action à Rome, en 1979 (par. 11).

22. a fait remarquer, à propos des activités des sociétés transnationales dans les domaines de la production, de la commercialisation et de l'industrialisation, qu'il faudrait étudier cette question à fond, notamment les causes, les mécanismes utilisés et leurs rapports avec les problèmes du secteur rural, et, en particulier les moyens d'atténuer l'impact et l'influence des transnationales sur ce secteur. Il serait bon, a-t-on souligné, d'élaborer un code de conduite des sociétés transnationales qui permette d'en pallier les répercussions néfastes (par. 74, Annexe E).
23. a exprimé son soutien aux différentes formes d'association de production, qu'il s'agisse de coopératives ou d'associations communautaires ou paysannes; de tels organismes contribuent utilement à l'intégration des paysans au processus de développement et à la défense de leurs droits (par. 75, Annexe E).
24. a en général admis que l'accès à la terre ou l'octroi de terres était un élément essentiel de la réforme agraire, mais elle a aussi fait ressortir que la terre n'était pas la seule revendication des paysans et que l'accès à cette dernière n'était pas l'unique condition du développement (par. 78, Annexe E).
25. a recommandé d'accorder une attention spéciale à l'intégration de la femme dans le processus de réforme agraire et de développement rural et de reconnaître à sa juste valeur son rôle dans la production, la conservation et la commercialisation des aliments (par. 84.3, Annexe E).

A l'intention de la FAO

La Conférence:

26. a exprimé sa gratitude à la FAO pour la façon dont, dans le domaine de la réforme agraire et du développement rural, elle s'acquitte de son rôle de chef de file au sein des Nations Unies, et lui a réaffirmé sa volonté de l'appuyer dans cette tâche (par. 69, Annexe E).
27. a fait observer que les politiques et stratégies de réforme agraire et de développement rural formulées et mises en oeuvre par les pays n'atteindront pas les résultats escomptés si l'on n'adopte pas les mesures nécessaires à l'avènement d'un nouvel ordre économique international. Elle a instamment prié les organismes internationaux de continuer à travailler dans ce sens (par. 72, Annexe E).
28. a recommandé d'adopter les mesures requises pour mettre rapidement en activité le Centre régional de réforme agraire et de développement rural pour l'Amérique latine et les Caraïbes (par. 71, Annexe E).
29. a recommandé, compte tenu des résultats satisfaisants obtenus jusqu'à présent par les réseaux de coopération technique que patronne la FAO, d'élargir et de renforcer de tels réseaux pour accélérer la réforme agraire et le développement rural dans la région (par. 84.2, Annexe E).
30. a recommandé que la FAO continue à organiser des consultations intergouvernementales pour aider les pays à déterminer leurs besoins d'assistance technique et leurs priorités en matière de réforme agraire et de développement rural, ainsi que des consultations interinstitutions pour améliorer la coordination des activités réalisées par les organismes du système des Nations Unies dans la région (par. 84.4, Annexe E).

Représentation de la région au sein du groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

La Conférence:

31. a décidé de prolonger de deux ans le mandat de la Colombie et de désigner l'Argentine comme nouveau pays représentant l'Amérique latine et les Caraïbes (par. 64).
32. a souligné que les représentants de la région auprès du Groupe consultatif devaient veiller à ce que les centres internationaux de recherche opérant dans la région se consacrent à des activités utiles aux Etats Membres et s'attaquent aux problèmes des pays en développement, au lieu de s'adonner, comme c'est souvent le cas, à des recherches très élaborées dont les résultats peuvent difficilement être mis à profit en Amérique latine et dans les Caraïbes (par. 65).
33. a rappelé qu'il fallait trouver les ressources nécessaires pour financer les dépenses des représentants des régions en développement qui participent aux réunions du GCRAI (par. 66).

* * * * *

La Conférence a également adopté la Déclaration de Buenos Aires, dont le texte est donné au paragraphe 68 du présent rapport.

INTRODUCTION

1. La dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenu au Centro Cultural General San Martín de Buenos Aires (Argentine), du 6 au 15 août 1984.

2. Etaient présents les délégués de 26 Etats Membres, des observateurs d'autres pays extérieurs à la région ainsi que des représentants d'autres institutions du système des Nations Unies et d'organisations spécialisées et non gouvernementales. On trouvera aux annexes A, B, C et D respectivement l'ordre du jour de la Conférence, la liste des participants, la liste des documents et le texte in extenso du rapport du Comité technique.

Cérémonie d'ouverture

3. Prenant la parole, Monsieur Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, s'est déclaré honoré de la présence de Monsieur Raúl Alfonsín, Président de la République d'Argentine et a remercié le gouvernement et le peuple argentins de leur généreuse et chaleureuse hospitalité. Dans sa brève allocution, il a évoqué en particulier le rôle joué par le Président de l'Argentine, devenu le Chef de file et le symbole du renouveau politique dans son pays et dans toute la région. Il a fait remarquer que les efforts du Gouvernement argentin pour résoudre les problèmes sociaux allaient tout à fait dans le sens des objectifs visés par la FAO. Il s'est félicité ensuite des mesures de soutien au secteur agricole, annoncées la veille par le Président Alfonsín, et a remercié celui-ci de l'hommage qu'il a rendu à l'oeuvre de la FAO au moment où il a inauguré l'Exposition rurale de Palermo. Le Directeur général a déclaré que la présence de délégations de haut niveau constituait un encouragement pour les travaux de la FAO. Enfin, Monsieur Edouard Saouma a invité Monsieur le Président à prendre la parole.

4. Après avoir souhaité la bienvenue aux nombreux délégués présents, le Président s'est déclaré heureux de ce que l'Argentine ait été choisie comme lieu de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

5. Il a fait observer que la FAO revêt, parmi les institutions du système des Nations Unies, une importance particulière du fait que non seulement elle se préoccupe du problème capital qu'est pour l'humanité le développement agricole en vue de la production vivrière et du bien-être de la population rurale, mais aussi qu'elle exerce son action dans le monde entier. Le Président a notamment rendu hommage à la compétence et au dynamisme de son Directeur général, Monsieur Edouard Saouma, lequel a réussi à faire de l'Organisation un des instruments les plus importants dont dispose la communauté internationale pour éradiquer la faim et la malnutrition.

6. Le Président a ensuite souligné l'importance particulière qu'avait cette Conférence, non seulement par le nombre et la qualité des délégations représentées, mais aussi par la teneur des quatre documents techniques dont elle a été saisie et qui traitent de problèmes majeurs pour les pays de la région, comme par exemple l'enseignement et la formation, les prix agricoles, la sécurité alimentaire, la réforme agraire et le développement rural. Il a fait remarquer qu'au stade actuel de développement économique de la région, les pays devraient en priorité renforcer la production agricole grâce à des mécanismes internes et des stratégies externes. Il faut, a-t-il dit, créer, sur le plan intérieur, les conditions propres à stimuler la productivité des agriculteurs et à leur fournir des revenus assez rémunérateurs pour qu'ils puissent faire les investissements nécessaires dans la technologie, en veillant toutefois à ce que ces conditions soient compatibles avec les économies nationales. Sur le plan extérieur, il a rappelé l'Accord de Carthagène, aux termes duquel les pays de la région ont réitéré leur volonté de tenir les engagements qu'ils ont contractés avec l'étranger et d'apporter les ajustements voulus dans leur économie, sans pour autant abdiquer la responsabilité souveraine qui leur incombe d'améliorer le bien-être de leur population et de préserver la stabilité sociale.

7. Le Président a déclaré ensuite que le dialogue entre pays créanciers et pays débiteurs resterait vain, tant que le protectionnisme pratiqué par le monde industrialisé entraverait l'accès du tiers monde aux marchés d'exportation, que les dettes dépasseraient les moyens réels des pays débiteurs et que la hausse des taux d'intérêts continuerait d'aggraver une situation déjà critique. Il a signalé que la communauté internationale devait trouver les moyens de rééquilibrer plus judicieusement et équitablement les relations économiques entre nations.

8. Le Président a exprimé l'opinion que les pays de la région devaient concevoir des stratégies extérieures qui leur permettent de s'opposer efficacement aux pratiques d'autarcie alimentaire, avec excédents, dont usent les Etats économiquement plus puissants, et rechercher le moyen de parvenir à un niveau nutritionnel adéquat, tout en économisant des devises. Il a fait observer que le commerce est un des éléments fondamentaux de la reprise économique dans les pays débiteurs et que la politique agricole de l'Argentine vise à promouvoir un accroissement soutenu et toujours plus intense de la production pour satisfaire les besoins de la consommation intérieure et engendrer des excédents exportables toujours plus abondants.

9. Le Président a invité les représentants des pays présents à oeuvrer de concert, au sein de cette instance, pour arrêter des mesures utiles et pratiques qui concourent à la réalisation de l'objectif général. Il a reconnu le caractère hautement hétérogène des structures de production et des niveaux socio-économiques des pays de la région. Il a instamment prié LA FAO de continuer à faire porter, par l'intermédiaire de ses programmes, le meilleur de ses efforts sur les secteurs aux prises avec de gros problèmes sociaux.

10. Il a fait remarquer que la région reçoit une part relativement modeste des ressources financières gérées par l'Organisation et que, à son avis, il convient de prendre les mesures voulues pour remédier progressivement à cet état de choses.

11. Le Président s'est déclaré heureux de pouvoir annoncer que l'Argentine avait levé les réserves émises sur certains points de la Déclaration de principes et du Programme d'action adoptés lors de la Conférence mondiale sur le développement agricole et la réforme agraire, tenue au Siège de la FAO, à Rome, en 1979.

12. Enfin, il a déclaré ouverte la Conférence.

Ouverture de la Conférence

13. Le Directeur général, Monsieur Edouard Saouma, a ouvert les débats de la Conférence.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

14. La Conférence a élu à l'unanimité le Secrétaire à l'agriculture de la République argentine, M. Lucio G. Reca, au poste de Président. Dans le bref discours prononcé au moment de prendre ses fonctions, M. Reca a remercié les délégués de lui avoir confié la direction des débats.

15. La Conférence a élu à l'unanimité comme Vice-Présidents, M. Richard L. Cheltenham, Ministre de l'agriculture et des pêches de la Barbade, M. Gustavo Castro Guerrero, Ministre de l'agriculture de la Colombie, et M. Ramón Sieiro Murgas, Ministre du développement agricole de Panama. M. Juan Carlos Hurtado M., Ministre de l'agriculture et de l'alimentation du Pérou, a été élu Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

16. Après avoir adopté l'ordre du jour et le calendrier, la Conférence a décidé de constituer non pas un comité de rédaction mais, comme l'a proposé la délégation du Mexique, un Comité chargé spécifiquement de rédiger la Déclaration de Buenos Aires, qui énoncerait les principaux problèmes de la région, tels qu'exposés par les délégations.

Déclaration du Directeur général de la FAO

17. Le Directeur général a évoqué le contexte de crise économique dans lequel se déroulait cette Conférence. Il a mentionné le fort endettement de la région, qui a été rendu possible par les amples liquidités internationales autrefois disponibles, mais qui, malheureusement, a servi non pas à investir, mais à financer l'importation de produits de consommation courante, y compris d'articles de luxe. Cette crise a été en partie précipitée par le marasme des marchés des produits de base et les cours de certains de ces produits se sont effondrés, ce qui s'est traduit par une baisse des recettes d'exportation.

18. Le Directeur général a fait observer que les couches sociales les plus pauvres de la région connaissaient encore un sort peu enviable et que le chômage touchait jusqu'à 20 - 25 pour cent de la population active. Il a indiqué que la croissance de la population avait tendance à se ralentir mais qu'elle restait proche de 2,5 pour cent, ce qui est encore très élevé.

19. Le Directeur général a noté que la détérioration générale de la situation est due à de gros problèmes conjoncturels, aggravés par les tendances à long terme, ce qui a incité de nombreux gouvernements à réduire les dépenses sociales. Il a rappelé que, grâce à leur énorme puissance économique, les pays et les groupements industriels peuvent évincer les nations les plus vulnérables des marchés mondiaux et se décharger sur les pays pauvres d'une partie du poids des ajustements économiques nécessaires.

20. Le Directeur général a mis en question le bon sens du monde d'aujourd'hui, où l'on consacre 2,7 milliards de dollars E.U. par jour à la course aux armements, à laquelle participent également des pays du tiers monde, ce qui réduit d'autant leurs dépenses sociales et leurs investissements pour le développement. Comme on néglige le développement en faveur des armements, les tensions sociales s'exacerbent au point de devenir explosives et, pour les contenir, on dépense encore plus d'argent en armements.

21. Le Directeur général a passé en revue la situation de l'agriculture et de l'alimentation en Amérique latine et dans les Caraïbes et a indiqué que les chiffres de ces dernières années montrent un ralentissement de l'expansion de la production. Ceci tient en grande partie à deux phénomènes inévitables: une série de catastrophes naturelles et le fléchissement de la demande à cause de la crise. Il a souligné qu'il était encore possible de mettre en culture de nouvelles terres pour accroître la production agricole mais qu'on espère, à l'avenir, améliorer surtout les rendements dans la mesure où certains pays n'ont plus de terres agricoles non exploitées et où la colonisation agraire exige des investissements énormes pour l'infrastructure. Après avoir insisté sur la priorité élevée à accorder à la protection des sols et autres ressources naturelles, il a fait remarquer que le principal problème alimentaire de la région est qu'une partie considérable de la population ne mange pas à sa faim.

22. Le Directeur général a passé en revue les questions soumises à la Conférence régionale et a mis en relief les travaux déjà menés par le Comité technique. Selon lui, les quatre points principaux de l'ordre du jour ont tous un rapport avec les politiques agricoles et avec la manière de combler le fossé qui sépare l'agriculture moderne du paysanat traditionnel.

23. Il a fait valoir que la sécurité alimentaire était un problème encore plus vaste que la politique des prix. Il a rappelé que l'objectif de cette sécurité est de donner à chacun les moyens matériels et économiques d'accéder en tout temps aux aliments de base dont il a besoin. Il a souligné que les systèmes régionaux pouvaient compléter les programmes nationaux, mais non s'y substituer. Il a mentionné les nouvelles initiatives envisagées par le Comité FAO de la sécurité alimentaire, notamment l'élaboration d'un Pacte mondial de sécurité alimentaire.

24. En ce qui concerne le fossé qui sépare l'agriculture commerciale et l'agriculture traditionnelle, il a trouvé justifiée la priorité accordée aux petits agriculteurs. Il a déclaré que, même sans redistribution des terres, on pouvait faire beaucoup pour faciliter l'accès des petits exploitants à la vulgarisation, au crédit, aux facteurs de production et aux marchés.

25. Le Directeur général a constaté qu'au cours de cette conférence on examinerait en détail le rôle de l'éducation et de la formation dans le développement agricole et rural, car, pour surmonter les carences actuelles, il faut absolument adopter de nouveaux critères pour l'éducation comme pour la vulgarisation.

26. Bien que cette question ne soit pas inscrite à l'ordre du jour, le Directeur général a fait allusion à la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches qui fera date dans l'histoire des pêches car elle a adopté une stratégie mondiale en la matière prévoyant un ensemble de programmes d'action qui se complètent

mutuellement et qui visent à aider les pays du tiers monde à accroître leur autodépendance dans le secteur halieutique. Il a indiqué qu'il serait utile que la prochaine Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en 1986, fasse le point des progrès réalisés dans ce domaine.

27. Le Directeur général a fait remarquer que beaucoup de pays continuent à sous-estimer le rôle de l'agriculture dans le développement global et a signalé qu'il fallait redoubler d'efforts pour trouver, éventuellement dans le tiers monde ou dans les pays développés à économie centralement planifiée, de nouveaux débouchés aux produits de base des pays qui exportent surtout des denrées agricoles. Il a souligné aussi la nécessité d'adopter un nouveau modèle de développement privilégiant la satisfaction des besoins des groupes les plus défavorisés, tâche à laquelle la FAO est prête à collaborer, étant entendu que le plus dur devra être fait par ceux qui ont le pouvoir de décider au plan national.

28. En conclusion, le Directeur général a fait observer que même si d'autres secteurs sont plus spectaculaires, c'est l'agriculture qui doit permettre aux pays d'aller de l'avant. Cela suppose cependant que la région puisse accéder aux marchés mondiaux, qu'elle obtienne un juste prix pour ses exportations et que prêteurs et emprunteurs se partagent équitablement le coût des erreurs qu'ils ont commises dans le passé.

QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION PLENIERE

Débat général sur la situation et les perspectives de l'alimentation et de l'agriculture dans la région

29. La plupart des délégations ont pris la parole pour donner des renseignements à jour sur l'alimentation et l'agriculture dans leur pays et décrire les facteurs déterminants dans ce domaine.

30. La Conférence, d'accord en cela avec la déclaration du Directeur général, a reconnu l'importance que revêt l'agriculture pour résoudre les problèmes d'endettement extérieur, de redressement des exportations et de gain de devises, et assurer la sécurité alimentaire et le développement rural de la région.

31. Elle a approuvé à l'unanimité les mesures prises par le Directeur général et le Représentant régional, ainsi que les activités du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

32. La Conférence a insisté sur le lourd fardeau de la dette extérieure, qui est devenue un formidable obstacle au bien-être économique et social de la région, sur la détérioration des termes de l'échange, sur les restrictions apportées aux prêts extérieurs et sur la baisse des recettes d'exportation, qui ont entraîné une diminution sensible des devises pouvant être consacrées à la relance des économies nationales et à l'approvisionnement en aliments et en facteurs de production.

33. La Conférence a réaffirmé qu'elle condamnait les mesures protectionnistes, les subventions à l'exportation et les autres entraves au libre échange international appliquées par les pays développés, car elles ont un effet néfaste sur les efforts déployés par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour accroître la production agricole.

34. Les délégations ont fait remarquer que la hausse continue des taux d'intérêt alourdit considérablement le service de la dette extérieure et absorbe une part croissante des ressources en devises de la région, ce qui en réduit l'aptitude à importer les biens, les aliments et les facteurs de production indispensables, et à injecter les ressources financières voulues dans le secteur agricole.

35. Quelques délégations ont souligné que la reprise économique des pays industrialisés s'effectuait aux dépens des pays en développement.

36. La Conférence a condamné une nouvelle fois l'utilisation des données alimentaires et des facteurs de production agricole comme instruments de pression politique, ainsi que les mesures politico-militaires qui en perturbent les livraisons à quelques pays de la région, en empêchant ainsi le développement soutenu de la production agricole et nuisant gravement à la sécurité alimentaire.

37. Les délégations ont insisté sur l'influence néfaste qu'exercent les sociétés transnationales en contrôlant la production et la commercialisation des aliments et des facteurs de production, en élaborant et en diffusant des séries de techniques, et en modifiant l'utilisation des terres et les cultures, ainsi que les structures de consommation alimentaire.

38. Plusieurs délégations ont constaté avec préoccupation que, dans la plupart des pays de la région, la structure agricole empêche la majorité des ruraux d'accéder à la terre, aux facteurs de production, aux marchés et aux services de soutien, et que cette injustice est encore aggravée par les répercussions de la crise financière sur les revenus et sur l'emploi en milieu rural.

39. De nombreuses délégations ont fait valoir que les problèmes agricoles étaient très complexes et que la structure actuelle est due à des dispositions juridiques, à la pression exercée par les paysans et à un ensemble de facteurs et de circonstances pesant sur le développement rural intégré.

40. La Conférence a réitéré son adhésion au concept révisé de sécurité alimentaire, qui est reconnu dans le monde entier, et a déclaré qu'elle suivait avec un grand intérêt l'initiative du Directeur général de la FAO, à l'effet d'établir un Pacte mondial de la sécurité alimentaire et d'appuyer le programme FAO d'action sur la sécurité alimentaire pour préparer et exécuter, au plan national, des programmes de sécurité alimentaire, et mobiliser l'aide extérieure nécessaire.

41. Les délégations ont exposé les politiques et mesures que mettent en oeuvre leur pays pour accroître la production vivrière et agricole: prix rémunérateurs, renforcement des services de promotion et de soutien, notamment de recherche, de vulgarisation et de formation rurales, approvisionnement en facteurs de production, informations sur les marchés et crédit agricole. De nombreuses délégations ont insisté sur la priorité que donne leur pays à la solution des problèmes de commercialisation agricole, ainsi qu'au développement de circuits commerciaux d'approvisionnement qui permettent à l'agriculteur d'obtenir de meilleurs prix et en même temps d'améliorer les conditions du ravitaillement urbain.

42. Certaines délégations ont fait observer que leur pays mènent des programmes et activités de réforme agraire et de développement rural qui s'inspirent du souci d'équité sociale et d'efficacité productive reflété tant dans le Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural que dans le nouveau concept de sécurité alimentaire défini par la FAO.

43. La Conférence en a appelé aux pays développés pour qu'ils reconnaissent les principes et règles générales qui doivent régir l'accès aux ressources génétiques et leur exploitation. Elle a rappelé que, lors de sa vingt-deuxième session, tenue à Rome en 1983, la Conférence de la FAO avait adopté la résolution 8|83 relative à un engagement international sur les ressources phytogénétiques, ainsi que la résolution 9|83 en vertu de laquelle devait être créée une Commission qui étudierait, au plus haut niveau, l'état actuel desdites ressources et proposerait une stratégie permettant à celles-ci de contribuer pleinement à la sécurité alimentaire de toutes les régions du monde,

44. Une délégation a évoqué les principaux objectifs et conclusions de la Conférence mondiale sur les pêches organisée par la FAO et tenue à son siège en juin 1984. Elle a également rappelé que son pays avait été choisi pour accueillir le IXe Congrès forestier mondial qui aura lieu en juillet 1985, et a demandé que soit assurée la promotion de ce congrès par l'intermédiaire des comités de soutien nationaux.

45. Après avoir souligné qu'il était nécessaire et important de créer le Centre régional de réforme agraire et de développement rural pour l'Amérique latine, la délégation du Honduras a réitéré l'offre faite par son pays au Comité technique d'héberger ce centre et l'éventuelle Conférence des plénipotentiaires qui, à titre de premier pas, changerait le lieu de ce centre pour en hâter le démarrage.

46. Plusieurs délégations ont réaffirmé leur appui aux activités sous-régionales et régionales de coopération alimentaire, et fait savoir que leurs pays sont disposés à dispenser aide et conseils pour la resserrer et l'amplifier. Elles ont aussi appelé l'attention sur l'importance des mécanismes sous-régionaux et régionaux de sécurité alimentaire.

47. Les participants ont remercié la FAO du soutien qu'elle apporte aux pays dans leurs efforts pour relever leur production et leur productivité agricole, et faire progresser leur sécurité alimentaire et leur développement rural.

48. On a fait observer que les difficultés économiques viennent aussi de ce que les organisations internationales auxquelles incombe la responsabilité de promouvoir le développement agricole ont des ressources financières plus limitées qu'autrefois. C'est ainsi, par exemple que le PNUD, jadis le plus grand bailleur de fonds, a, au cours des années, diminué ses crédits au secteur agricole, que le budget de la FAO a, pour sa part, frôlé la croissance zéro pendant le dernier exercice biennal, et que le FIDA est toujours à la recherche d'une solution pour reconstituer ses fonds.

49. Selon une délégation, la détérioration progressive que connaissent les économies latino-américaines tient à ce qu'elles continuent à être les victimes de relations internationales qui les assujettissent, et de structures nationales auxquelles il est impossible de remédier autrement que par de profonds changements intérieurs permettant de se débarrasser de ce joug et d'éliminer cette distorsion économique.

50. A la conclusion des déclarations des délégués, les participants ont entendu les interventions de cinq observateurs, représentant un pays et des organisations internationales, régionales et sous-régionales.

Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1982-83, y compris sur les suites données aux principales recommandations de la dix-septième session de la Conférence régionale et Programme de travail et budget 1984-85

51. Monsieur Mario E. Jalil, Sous-Directeur général de la FAO et Représentant régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a présenté ces deux questions en se référant aux documents sur lesquels elles s'appuient: LARC/84/2 et LARC/84/3. Il a fait observer que l'exposé et le programme des activités de la FAO dans la région couvrent celles que mène l'Organisation toute entière en Amérique latine et dans les Caraïbes.

52. Monsieur Jalil a fourni des données chiffrées détaillées sur les projets en cours, exécutés avec les ressources du Programme ordinaire comme avec les crédits extra-budgétaires, sur les missions effectuées par les fonctionnaires du Bureau régional, tant au niveau des pays que de la sous-région ou de la région, sur les missions entreprises par le Centre d'investissement de la FAO, sur les projets du Programme alimentaire mondial et les activités de CTPD patronnées par le Bureau régional dans le cadre du système de réseaux de coopération technique.

53. Il a décrit la structure, la composition et la façon d'opérer du bureau régional, lequel adopte une optique multidisciplinaire lorsque le justifie la nature des problèmes à résoudre. Monsieur Jalil a ensuite mentionné les principales réunions techniques, tables rondes, etc. qui se sont tenues et devraient se tenir dans la région durant l'exercice biennal 1984-85 en cours.

54. M. Jalil a terminé son exposé en faisant état des mesures adoptées pour donner suite aux recommandations de la dix-septième Conférence régionale, tenue à Managua (Nicaragua) en 1982.

55. Les participants à la Conférence ont conclu leur examen du programme de la FAO dans la région en exprimant leur appui unanime aux efforts que déploie l'Organisation. Ils ont jugé que celle-ci jouait un rôle capital dans le progrès des dispositifs régionaux et sous-régionaux de coopération et d'intégration et que sa collaboration avec d'autres organisations régionales était exemplaire. La Conférence a réaffirmé haut et clair l'importance et le succès croissant du Bureau régional dans la promotion de la coopération technique entre les pays de la région, notamment par le biais du soutien actif qu'il prête à la création et aux opérations des divers réseaux de coopération technique entre instituts nationaux.

56. Diverses délégations ont constaté que la part de la région dans le budget ordinaire de la FAO avait diminué et ont été d'avis qu'il faudrait y remédier.

57. La Conférence a rendu compte de la troisième session du Comité de coordination du Codex Alimentarius pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tenue à La Havane (Cuba) et a pris note de la programmation et des préparatifs en vue de la quatrième session de ce même Comité qui aura lieu à La Havane en avril 1985.

58. Il a été recommandé qu'à l'avenir le document sur les activités de la FAO dans la région soit distribué à l'avance aux délégations pour qu'elles puissent l'étudier.

Examen et adoption des conclusions du Comité technique

59. La Conférence a examiné le rapport du Comité technique et en a approuvé les conclusions et recommandations. Le texte de ce rapport, tel qu'adopté par la Conférence, figure en Annexe E du présent document.

60. La délégation de la Colombie a déclaré qu'elle continuait à appuyer la candidature de l'Equateur comme siège du centre de réforme agraire et de développement rural pour l'Amérique latine et les Caraïbes et qu'elle était consciente qu'une nouvelle situation s'était fait jour à cause du récent changement de gouvernement, comme l'a expliqué la délégation de l'Equateur. Elle a ajouté qu'elle comprenait aussi la position du Honduras, qui souhaiterait accueillir le Centre, et en tout cas, l'éventuelle Conférence de plénipotentiaires chargée d'examiner la question. Elle a finalement fait savoir à la Conférence que la Colombie désirait également accueillir le Centre et la Conférence de plénipotentiaires. Elle a demandé à la Conférence de prendre note de son offre, pour qu'elle puisse être prise en considération lors de l'adoption d'une décision à ce sujet.

61. La délégation de Cuba a appuyé l'intervention de la délégation de la Colombie. La Conférence a pris note de l'offre faite par la Colombie.

Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

62. Lors de la présentation de cette question, le Secrétariat s'est référé au document LARC/84/8 et a fourni des renseignements détaillés sur la composition, la structure, les objectifs et le financement du Groupe consultatif, ainsi que sur la participation des pays en développement.

63. Il a fait observer que le mandat de quatre ans des deux représentants de la région dans le Groupe consultatif, Cuba et la Colombie, venait à expiration et qu'il fallait élire deux nouveaux représentants ou alors prolonger de deux ans le mandat de l'un d'entre eux et élire un nouveau représentant.

64. La Conférence a décidé de prolonger de deux ans le mandat de la Colombie et de désigner l'Argentine comme nouveau pays représentant l'Amérique latine et les Caraïbes.

65. On a souligné que les représentants de la région auprès du Groupe consultatif devaient veiller à ce que les centres internationaux de recherche opérant dans la région se consacrent à des activités utiles aux Etats Membres et s'attaquent aux problèmes des pays en développement, au lieu de s'adonner, comme c'est souvent le cas, à des recherches très élaborées dont les résultats peuvent difficilement être mis à profit en Amérique latine et dans les Caraïbes.

66. On a finalement rappelé qu'il fallait trouver les ressources nécessaires pour financer les dépenses des représentants des régions en développement qui participent aux réunions du Groupe consultatif.

QUESTIONS FINALES

Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

67. La Conférence a pris note avec satisfaction de l'offre faite par la délégation de la Barbade d'accueillir la dix-neuvième Conférence régionale.

68. Le Directeur général a remercié cette délégation de son offre généreuse et a précisé que la date de la Conférence devait être arrêtée compte tenu des autres réunions importantes que se tiendront en 1986.

Adoption du rapport

69. Le Président a soumis à l'examen de la Conférence le projet de rapport présenté par le rapporteur. Après l'avoir examiné paragraphe par paragraphe, et y avoir apporté les modifications incluses dans la présente version finale, la Conférence a adopté le rapport à l'unanimité.

Adoption de la Déclaration de Buenos Aires

70. A sa dernière séance, la Conférence, après avoir apporté quelques modifications au texte original établi par un groupe de travail à haut niveau et présenté par le rapporteur, a adopté la Déclaration ci-après:

DECLARATION DE BUENOS AIRES

Nous, Ministres de l'agriculture des pays d'Amérique latine et des Caraïbes où nos représentants, réunis à Buenos Aires (Argentine) à l'occasion de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tenue du 6 au 15 août 1984.

CONSIDERANT

- i) que l'injustice de l'ordre économique international actuel et la profonde crise économique nuisent gravement aux conditions et perspectives de développement de la région;
- ii) que les taux d'intérêt élevés et la réduction des moyens de crédit ont amenuisé les ressources publiques et privées pour financer le développement et importer les aliments et facteurs de production agricole indispensables, ce qui contribue à aggraver sensiblement la pauvreté et la sous-alimentation;
- iii) que la reprise économique des pays développés se fait surtout au détriment des pays en développement;
- iv) que les termes de l'échange de divers grands produits agricoles de base exportés par la région se dégradent ou laissent toujours à désirer, et que les recettes d'exportations de la région, y compris celles d'origine agricole, se heurtent à des barrières commerciales tarifaires et non tarifaires toujours plus grandes, ainsi qu'à une concurrence déloyale des pays développés parce qu'ils subventionnent leurs exportations;
- v) qu'il devient de plus en plus difficile d'adopter des accords internationaux opérants qui comportent des clauses économiques, comme les accords relatifs au blé, aux céréales en général, au sucre et à d'autres produits de base;
- vi) que, pour garantir l'autosuffisance alimentaire de nos pays et surmonter les graves problèmes de la faim, il faut améliorer de façon progressive et soutenue les conditions et possibilités du système économique international, et combattre méthodiquement le phénomène socio-économique que constitue la pauvreté extrême dont pâtissent des dizaines de millions de foyers dans la région;
- vii) qu'en général les masses paysannes de la région ont difficilement accès à la terre, à l'eau, au crédit, et autres facteurs de production et services, et que ni leurs revenus ni l'apport énergétique minimum dont elles ont besoin ne sont garantis;
- viii) qu'une paix durable, la non-ingérence de gouvernements étrangers dans les affaires intérieures de nos pays et une réduction effective de la course aux armements, nous permettront, en libérant des fonds au profit du développement, de remplir comme il se doit nos obligations pour résoudre les problèmes de la faim et de la malnutrition;
- ix) que la défense du droit de nos peuples à la sécurité alimentaire relève directement des gouvernements de la région.

RAPPELANT la Déclaration et le Plan d'action de Quito auxquels ont souscrit les Chefs d'Etat de la région en janvier 1984 et l'Accord de Carthagène, de juin 1984, sur la crise économique sans précédent que traverse la région, laquelle est due à l'étroit rapport entre d'une part la dette, le financement et les problèmes commerciaux, et d'autre part la dégradation du développement agricole et alimentaire ainsi que de la sécurité alimentaire régionale.

ACCUEILLANT avec satisfaction l'adoption, lors de la récente Conférence sur l'aménagement et le développement des pêches, tenue à Rome, en juillet 1984, d'une stratégie et de programmes d'action propres à mettre les pays du tiers monde en mesure d'exploiter pleinement leurs ressources pour subvenir à leurs propres besoins dans ce domaine;

DECIDONS:

1. D'appuyer les actions visant à repenser les relations financières et commerciales dans l'esprit de la Déclaration sur l'établissement du Nouvel Ordre économique international.
2. D'appuyer les initiatives prises récemment par divers gouvernements latino-américains pour inviter la communauté mondiale à mettre un frein à la ruineuse course aux armements et à éloigner le spectre d'une hécatombe nucléaire, en exigeant une réduction radicale des ressources affectées aux armements et leur redistribution au profit du développement économique et alimentaire.
3. De condamner le recours à l'arme alimentaire comme moyen de pression politique sur nos pays, ainsi que toute action politico-militaire ou autre susceptible d'entraver l'approvisionnement normal de nos pays en aliments et facteurs de production.
4. D'inviter les pays développés et les institutions financières internationales à prendre de toute urgence des mesures pour modifier les modalités de prêt, et notamment les délais de remboursement et les taux d'intérêt, et atténuer ainsi les graves effets qu'ont produit la dette extérieure et la pénurie de devises et de moyens de crédit sur la croissance de la production agricole, le niveau nutritionnel et la sécurité alimentaire régionale.
5. D'en appeler aux pays développés pour qu'ils fassent preuve de bonne volonté et abolissent leurs mesures protectionnistes, ainsi que toutes restrictions au commerce des produits agricoles qu'exportent les pays de la région, en tenant notamment compte des principes directeurs de l'Ajustement agricole international approuvé lors de la dernière Conférence de la FAO.
6. De recommander aux pays de la région d'intensifier leur coopération et leurs échanges de produits agro-sylvicoles, à l'aide de mécanismes novateurs, pour relever les niveaux nutritionnels de leur population et stabiliser davantage les marchés mondiaux de ces produits.
7. D'exhorter les pays développés à faciliter la négociation et la conclusion de nouveaux accords internationaux sur les produits de base comprenant des clauses économiques, comme le prévoit le Programme intégré sur les produits de base de la CNUCED, et à prendre les mesures administratives et législatives nécessaires pour que le Fonds commun devienne opérationnel le plus rapidement possible.
8. De demander à tous les pays intéressés de renforcer les accords internationaux actuels sur les produits de base, en redoublant d'efforts pour soutenir économiquement le nouvel accord international sur le sucre et en facilitant la tâche du Groupe intergouvernemental de la FAO chargé de négocier l'accord international sur la banane.
9. De veiller à ce que les secteurs alimentaire et agricole reçoivent la priorité absolue dans les programmes de développement économique de nos pays, et à ce que l'approvisionnement en facteurs de production essentiels s'intensifie.

10. De poursuivre l'exécution du Programme d'action de la CMRADR afin d'accroître les revenus et les emplois agricoles, de mieux répartir les ressources rurales, de combattre la pauvreté et de favoriser une plus grande participation populaire au développement rural, compte tenu des réalités nationales de chaque pays et de redoubler d'efforts pour associer davantage les femmes rurales à la production, à la commercialisation et à la distribution de la production agricole.

11. De formuler, au niveau national, pour des produits spécifiques, des programmes et projets garantissant d'une part un approvisionnement alimentaire suffisant et opportun et dégageant, d'autre part, des excédents exportables. Ces programmes et projets devront aussi privilégier les zones les plus retardataires.

12. D'étoffer les systèmes nationaux de recherche, en les associant de plus près à des activités concrètes d'expérimentation, de transfert et de diffusion des techniques, selon les conditions agro-écologiques, socio-économiques et culturelles de chaque pays, en tirant davantage parti des recherches agricoles menées sur le plan régional et international.

13. D'établir, à tous les niveaux, des programmes d'éducation, de formation professionnelle et de communication sociale axés expressément sur la formation des femmes et des jeunes, et leur pleine intégration aux processus de réforme agraire et de développement rural de chaque pays, selon ses propres particularités.

14. De promouvoir des systèmes de crédit qui facilitent l'accès aux financements à court et à long terme et soient assortis de taux d'intérêt différenciés, en fonction de la politique agricole de chaque Etat Membre.

15. D'appuyer le plus possible les programmes visant expressément à atteindre la sécurité alimentaire régionale, en renforçant des organismes comme le CASAR, le CARICOM, le Système andin Celestino Mutis et d'autres entreprises régionales.

16. D'inviter les instances multilatérales compétentes à redoubler d'effort pour étudier le rôle des sociétés transnationales dans la production, la distribution et la commercialisation des aliments en Amérique latine et dans les Caraïbes, et à accélérer les travaux en vue de la formulation d'un code international de conduite par ces sociétés. Chaque pays pourrait ainsi dicter les modalités et accords qui garantissent que les opérations des dites sociétés vont dans le sens des intérêts de sa sécurité alimentaire et de sa politique concernant les investissements étrangers.

17. De réitérer notre appui au Directeur général de la FAO et d'exprimer notre satisfaction à l'égard des programmes et activités de la FAO qui contribuent utilement à développer le secteur agricole et vivrier de la région.

18. D'exhorter la communauté internationale à appuyer l'initiative du Directeur général de la FAO et à reconnaître l'importance de l'alimentation et de l'agriculture pour une solution juste et équitable des problèmes d'échange, de dette, de taux d'intérêt et d'interdépendance en vue de la sécurité alimentaire mondiale, qui revêtent une importance fondamentale pour nos pays; de lancer un appel dans ce sens à la communauté internationale pour qu'elle appuie la formulation d'un Pacte mondial de sécurité alimentaire.

19. De prier tous les organismes multilatéraux et la communauté internationale toute entière, de contribuer à la mise en oeuvre de ces propositions.

Clôture de la Conférence

71. M. Lucio Reca, Secrétaire à l'agriculture et à l'élevage de la République d'Argentine, et Président de la Conférence, a pris la parole. Il a souligné la vigueur avec laquelle la FAO poursuivait ses objectifs, même face aux difficultés du moment. Il a fait ressortir le bien-fondé du concept de sécurité alimentaire proposé par le Directeur général de cette Organisation, laquelle fait passer en toute première priorité le développement agricole national, moyen indispensable, selon elle, pour parvenir à la sécurité alimentaire.

72. Après avoir passé en revue les dispositions prises par l'Argentine pour moderniser l'agriculture et promouvoir le développement rural, dispositions qui vont dans le sens de propositions faites par la FAO et la présente Conférence, et se reflètent dans la Déclaration de Buenos Aires, M. Reca a déclaré que l'action nationale était la pierre angulaire de la sécurité alimentaire, mais qu'elle devait s'étayer sur des plans régionaux.

73. Le Président de la Conférence s'est élevé contre les mesures de protectionnisme et de dumping que pratiquent les pays développés et qui constituent une double menace contre laquelle se dresse notre solidarité. Ces pratiques évincent des producteurs excédentaires qui sont des fournisseurs d'aliments valables et sûrs, en même temps qu'elles font courir aux pays déficitaires le risque d'être ravitaillés uniquement par des pays qui ont les moyens de produire cher; si de telles politiques devaient s'imposer, ce serait les affamés qui en feraient les frais.

74. M. Reca a fait remarquer que, si les mesures protectionnistes et les subventions directes ou indirectes venaient encore alourdir le service de la dette extérieure, avec ses taux croissants d'intérêt, le progrès de nos populations se heurterait à un nouvel obstacle insurmontable, car, contrairement à ce que semblent prétendre certains, la dette extérieure de nos pays ne saurait être éteinte moyennant une nouvelle réduction de leur productivité. Le seul moyen serait de renforcer encore le système international rétrograde et injuste qui assombrit aujourd'hui l'avenir de l'humanité.

75. Le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, a alors pris la parole pour clôturer la Conférence. Il s'est félicité de ce que les thèmes traités dans son discours d'ouverture aient trouvé un ample écho lors des débats de la Conférence. La lumière a aussi été faite sur de nombreux aspects économiques complexes ainsi que sur les critères du progrès des secteurs alimentaire et agricole dans la région.

76. Il a fait remarquer que la Déclaration de Buenos Aires reflétait la situation réelle, telle que l'avait analysée la présente Conférence, et mettait les gouvernements devant leurs responsabilités pour y faire face, en donnant au développement agricole la priorité qui lui revient dans les politiques et programmes d'expansion socio-économique.

77. Le Directeur général s'est déclaré satisfait de la réaction de la plupart des pays à sa proposition de mettre en oeuvre des mesures de sécurité au niveau national, ainsi que de l'appui réservé au prolongement de ces mesures à des accords régionaux et sous-régionaux de sécurité alimentaire.

78. Il a également remercié la Conférence du soutien qu'elle lui exprime ainsi qu'à la FAO dans la Déclaration de Buenos Aires, et qui l'encourage à oeuvrer sans relâche en faveur des Etats Membres, à servir la cause du développement et à travailler à une société plus juste. Ce soutien est aussi pour l'Organisation toute entière une incitation à redoubler d'efforts dans la Région et à son profit. Ces efforts, a-t-il dit, se reflètent dans le Programme ordinaire plus modeste (qui ne saurait guère s'amplifier beaucoup dans l'avenir proche), mais bien plus encore dans les activités menées en coopération avec la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et d'autres institutions de financement, ainsi qu'avec le Programme des Nations Unies pour le développement et divers donateurs.

79. Le Directeur général s'est réjoui de ce que soient reconnus les efforts déployés par le Bureau régional de la FAO pour seconder les Etats Membres dans leur tâche au niveau national et régional. Il a fait observer que l'Afrique appelait une attention spéciale parce que c'était, de toutes les régions, la plus pauvre et la plus désespérée, mais que les autres régions ne pouvaient et ne seraient pas pour autant négligées.

80. Le Directeur général a enfin remercié les membres du Bureau de la Conférence et le groupe des Ambassadeurs latino-américains pour leur collaboration, ainsi que le gouvernement argentin pour son hospitalité, et il leur a exprimé tous ses vœux de réussite dans la tâche difficile, mais noble, qu'ils mènent pour le bien de leurs pays et de la Région.

ORDRE DU JOUR DU COMITE TECHNIQUE

(6 - 10 août 1984)

- I. QUESTIONS PRELIMINAIRES
 1. Ouverture du Comité technique
 2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
 3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
- II. QUESTIONS TECHNIQUES
 4. Enseignement et formation en matière de développement agricole et rural
 5. Politiques de prix agricoles
 6. Sécurité alimentaire
 7. Suivi de la CMRADR: le petit paysannat en Amérique latine: problèmes et perspectives en matière de réforme agraire et de développement rural; réalisation des activités obligatoires prescrites par la CMRADR.
 8. Adoption du rapport

ORDRE DU JOUR DE LA CONFERENCE PLENIERE

(12 - 15 août 1984)

- I. QUESTIONS PRELIMINAIRES
 1. Ouverture de la Conférence
 2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
Désignation des membres du Comité de rédaction
 3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
- II. DECLARATIONS
 4. Déclaration du Directeur général
 5. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Amérique latine et dans les Caraïbes.
 6. Rapport du Sous-Directeur général Représentant régional de la FAO sur les activités de l'Organisation dans la région, y compris sur les suites données aux principales recommandations de la dix-septième session de la Conférence régionale, et Programme de travail et budget 1984-85.

III. QUESTIONS FINALES

7. Examen du rapport du Comité technique
8. Représentation de la région au sein du Groupe Consultatif de la recherche agricole internationale
9. Autres questions éventuelles
10. Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes
11. Adoption du rapport
12. Adoption de la Déclaration de Buenos Aires
13. Clôture de la Conférence

APPENDIX B

ANNEXE B

APENDICE B

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

OFFICERS OF THE CONFERENCE

BUREAU DE LA CONFERENCE

MESA DE LA CONFERENCIA

Chairman
Président
Presidente

Lucio G. Reca (Argentina)

Vice-Chairmen
Vice-Présidents
Vicepresidentes

Richard L. Cheltenham (Barbados)
Gustavo Castro Guerrero (Colombia)
Ramón Sieiro Murgas (Panamá)

Relator
Rapporteur

Juan Carlos Hurtado M. (Perú)

OFFICERS OF THE TECHNICAL COMMITTEE

BUREAU DU COMITE TECHNIQUE

MESA DEL COMITE TECNICO

Chairman
Président
Presidente

Pedro Elbio Olmos (Uruguay)

Vice-Chairman
Vice-Président
Vicepresidente

Harold Lionarons (Suriname)

Relator
Rapporteur

Javier Gazzo (Perú)

MEMBER NATIONS SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
PAYS MEMBRES DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL
ESTADOS MIEMBROS ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL

ARGENTINA - ARGENTINE

Jefe de Delegación Ing. Lucio G. Reca Secretario de Agricultura y Ganadería Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires	Ing. Agr. Carlos López Saubidet Interventor Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Suplentes Sr. Bruno Ferrari Bono Secretario de Recursos Hídricos Secretaría de Recursos Hídricos	Buenos Aires	Ing. Agr. Hugo Kugler Interventor Instituto Forestal Nacional Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Dr. Héctor Molinuevo Subsecretario de Ganadería Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires	Dr. Nicolás Losano Presidente Junta Nacional de Carnes Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Sr. Norberto Pasini Subsecretario de Agricultura Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires	Lic. Hugo Alberto Juan Director General Servicio Agrario Internacional Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Sr. Jorge Romero Subsecretario de Relaciones Internacionales Económicas Ministerio de Relaciones Exteriores y culto	Buenos Aires	Ing. Agr. Roberto Piterbarg Director Nacional Dirección Nacional de Fiscalización y Comercialización Agrícola Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Sr. Oscar Yujnovsky Subsecretario de Cooperación Internacional Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto	Buenos Aires	Lic. Luis Cuccia Director General Servicio Nacional de Economía y Sociología Rural Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Lic. Néstor Stancanelli Subsecretario de Comercio Exterior Secretaría de Comercio	Buenos Aires	Lic. Carlos María Pinasco Vicepresidente Junta Nacional de Granos Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Dr. Héctor Traverso Subsecretario de Recursos Marítimos Secretaría de Recursos Marítimos	Buenos Aires	Ing. Agr. Marcelo Regunaga Gerente de Estudios Económicos Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Ing. Agr. Adolfo Coscia Ministro de Asuntos Agrarios Prov. de Buenos Aires	Buenos Aires	Ing. Agr. Angel Marzocca Director Nacional Interino Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Sr. Guillermo González Representante Permanente ante la FAO Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto	Buenos Aires	Ing. Agr. Jorge Brun Director Nacional Asistente de Investigaciones Especiales Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Ing. Agr. Jorge Elustondo Director Nacional de Política Agropecuaria Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires	Dr. Bernardo Carrillo Coordinador Programa de Relaciones Internacionales Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Ing. Agr. Carlos Promotto Asesor del Secretario Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires		
Dr. Humberto Pereira Asesor del Secretario Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires		

Sr. Jesús Sabra Ministro Director General de Asuntos Económicos Bilaterales Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto	Buenos Aires	Sr. Alberto Rodríguez Saa Senador por la Provincia de San Luis Honorable Cámara de Senadores	Buenos Aires
Ing. Agr. Enrique Iglesias Director de Enseñanza Agropecuaria Ministerio de Educación y Justicia	Buenos Aires	Sr. Libardo Sánchez Senador por la Provincia de La Rioja Honorable Cámara de Senadores	Buenos Aires
Dr. Alejandro Rosman Director Nacional de Estudios Económicos y Evaluación de Proyectos Ministerio de Economía	Buenos Aires	Ing. Agr. Juan S. Elizalde Presidente de la Comisión de Agricultura Honorable Cámara de Diputados	Buenos Aires
Ing. Agr. Jorge Lencoff Decano Facultad de Agronomía U.B.A.	Buenos Aires	Sr. Luis María Urriza Diputado Honorable Cámara de Diputados	Buenos Aires
Ing. Agr. Silvia Nora Ninin Servicio Agrario Internacional Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires	Ing. Daniel Díaz Secretaría General de la Presidencia	Buenos Aires
Lic. Mercedes Basco Servicio Nacional de Economía y Sociología Rural Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires	Sr. Orlando Gilardoni Presidente CONINAGRO (Confederación Inter- cooperativa Agropecuaria)	Buenos Aires
Ing. Agr. José Tinto Asesor del señor Interventor Instituto Forestal Nacional Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires	Ing. Horacio Gutiérrez Presidente Sociedad Rural Argentina	Buenos Aires
Prof. Claudia Natenzon Servicio Nacional de Parques Nacionales Secretaría de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires	Sr. Raúl Romero Feris Presidente C.R.A. (Confederaciones Rurales Argentinas)	Buenos Aires
Sr. Pedro Wainer Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto	Buenos Aires	Ing. Juan Orlando Cisternas Decano Facultad de Agronomía Universidad Nacional de Catamarca	Catamarca
Srta. Iliana Digióvan Secretario Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto	Buenos Aires	Dr. Raúl Druetta Diputado Nacional Vicepresidente de la Comisión de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Sr. Valdo Amadeo Secretario Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto	Buenos Aires	Sr. Humberto Volando Presidente F.A.A. (Federación Agraria Argentina)	Buenos Aires
Srta. Viviana Berdou Secretario Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto	Buenos Aires	Ing. Dante Marsico Asociación Vitivinícola Argentina	Buenos Aires
Cont. Josefina Mollino Secretaría de Comercio	Buenos Aires	Ing. Horacio Giberti Asociación Vitivinícola Argentina	Buenos Aires
Sr. Vicente Saadi Senador por la Provincia de Catamarca Honorable Cámara de Senadores	Buenos Aires	Dr. Gustavo López Alaniz Asesor de la Secretaría del COPADE Provincia de Neuquén Asociación Vitivinícola Argentina	Neuquén
Sr. Luis Salim Senador por la Provincia de Santiago del Estero Honorable Cámara de Senadores	Buenos Aires	Sra. Celina Singer Unión de Mujeres de la Argentina	Buenos Aires
		BAHAMAS	
		Head of Delegation George Smith Minister of Agriculture, Fisheries and Local Government	Nassau

Alternates Idris Reed. Permanent Secretary Ministry of Agriculture, Fisheries and Local Government	Nassau	Silmar Rodrigues Director de Cooperación Técnica del Ministerio de la Agricultura	Brasilia
Sidney E. Russel Director of Agriculture	Nassau	Suplentes Henrique Sardinha Pinto Representante Permanente Alterno de Brasil ante la FAO	Brasilia
<u>BARBADOS - BARBADE</u>		Hadil Fontes de Rocha Vianna Segundo Secretario Ministerio de Relaciones Exteriores	Brasilia
Head of Delegation Richard L. Cheltenham Minister of Agriculture and Fisheries	Bridgetown	<u>COLOMBIA - COLOMBIE</u>	
Alternates Fozlo Brewster Permanent Secretary Ministry of Agriculture	Bridgetown	Jefe de Delegación Gustavo Castro Ministro de Agricultura	Bogotá
Lionel H. Smith Chief Agricultural Officer	Bridgetown	Suplentes Gonzalo Bula Hoyos Embajador de Colombia ante la FAO	Roma
<u>BELIZE - BELICE</u>		Rosa Amelia Suárez Melo Primer Secretario Embajada de Colombia ante la FAO	Roma
Head of Delegation Florencio Marin Minister of Natural Resources Ministry of Agriculture	Belmopan	<u>COSTA RICA</u>	
<u>BOLIVIA - BOLIVIE</u>		Jefe de Delegación Roberto J. Morales Valle Embajador de Costa Rica	Buenos Aires
Jefe de Delegación Jorge Crespo Subsecretario de Relaciones Exteriores	La Paz	<u>CUBA</u>	
Suplente Percy Jiménez Cabrera Subsecretario de Coordinación Ministerio de Finanzas	La Paz	Jefe de Delegación Héctor Rodríguez Llopart Ministro, Presidente Comité Estatal de Colaboración Económica	La Habana
Adjuntos Ives Carlos Antelo Encargado de Negocios en Argentina	Buenos Aires	Suplentes Raúl Taladrid Vice Ministro Colaboración Económica	La Habana
Héctor Revuelta Santa Cruz Consejero Técnico de Integración en Argentina	Buenos Aires	Leopoldo Ariza Hidalgo Embajador ante la FAO	Roma
<u>BRAZIL - BRESIL - BRASIL</u>		Marcos I. Nieto Lara Jefe de Departamento de Colaboración Internacional Ministerio de Agricultura	La Habana
Jefe de Delegación Francisco Thompson Flôres Embajador	Brasilia	Jorge Severino Mansur Director de América Latina Ministerio de Relaciones Exteriores	La Habana
Suplente Ararê Vargas Fortes Companhia de Financiamento da Produção Ministerio de Agricultura	Brasilia	Adjunto Gráfila Soto Carrero Especialista de Organismos Económicos Internacionales Comité Estatal de Colaboración Económica	La Habana
Adjuntos Enio Antonio Marques Pereira Secretario Secretaria Inspeção Produto Animal Ministerio de Agricultura	Brasilia	Asesor Gerardo Fernández Montano Funcionario Cancillería	La Habana

MEXICO - MEXIQUE

Jefe de Delegación
León Jorge Castaños Martínez México
Subsecretario Forestal
Secretaría de Agricultura y
Recursos Hidráulicos

Suplentes
Beatriz Paredes México
Subsecretaría de Reforma Agraria

José Ramón López Portillo Roma
Representante Permanente de
México ante la FAO

Clara Jusiduan México
Directora General del Centro de
Investigaciones para el Desarrollo
Rural Integral

Adjunto
J. Jesús Romero Chavez México
Vocal Ejecutivo
Comisión del Plan Nacional Hidráulico
Secretaría de Agricultura y
Recursos Hidráulicos

Observador
Francisco Ramos Bejarano México
Coordinador Auxiliar de la
Comisión Nacional de Alimentación

Adjuntos
Jesús Moncada
Secretario Ejecutivo del Consejo
Directivo de la Investigación
Agrícola, Pecuaria y Forestal
SARH

Oswaldo Valdés Olivares México
Subdirector de Cooperación y
Servicios Internacionales
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos

Gilberto Limón Enríquez Buenos Aires
Segundo Secretario
Embajada de México

NICARAGUA

Jefe de Delegación
Jaime Wheelock Managua
Ministro de Desarrollo Agropecuario
y Reforma Agraria

Suplente
Pedro Antonio Blandón Lanzas Managua
Ministro del Fondo Internacional
para la Reconstrucción de
Nicaragua

Humberto Carrión McDonough Roma
Embajador
Representante Permanente ante la FAO

Eduardo Hollman Chamorro Managua
Vice Ministro de Agricultura

Javier Ali Jiménez Sotomayor Managua
Director de Colaboración Económica
Externa
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
y Reforma Agraria

Bayardo Serrano Fernández Managua
Director Ciencia y Tecnología
Subdirector General de Educación
e Investigación Agropecuaria
MIDINRA

Luis Felipe Corréa Montiel Managua
Director de Organismos Multilaterales
Fondo Internacional para la Reconstrucción

Armin Santa María Cano Buenos Aires
Primer Secretario
Embajada de Nicaragua

PANAMA

Jefe de Delegación
Ramón Sieiro Murgas Panamá
Ministro de Desarrollo Agropecuario

Suplentes
Edna Herazo de Viti Roma
Embajadora de Panamá ante la FAO

Roberto Poello Arauz Buenos Aires
Embajador de Panamá en Argentina

Juan José Franco Peralta Panamá
Director de Planificación Sectorial
Ministerio de Desarrollo Agropecuario

PARAGUAY

Jefe de Delegación
Hernando Bertoni Asunción
Ministro de Agricultura y Ganadería

Suplentes
Luis Pampliega Asunción
Director General del Ministerio
de Agricultura y Ganadería

Waldimar Palacios y Palacios Buenos Aires
Ministro de Embajada

Oscar Meza Rojas Asunción
Director del Gabinete Técnico
Ministerio de Agricultura y Ganadería

Adjunto
Luis M. Molinas Asunción
Director Administrativo
Ministerio de Agricultura y Ganadería

PERU - PEROU

Jefe de Delegación
Juan Carlos Hurtado Miller Lima
Ministro de Agricultura y Alimentación

Suplente
Javier Gazzo Roma
Embajador del Perú ante la FAO

Alfredo Eric Calcagno Buenos Aires
Director Oficina en Buenos Aires

Jorge Luis Albertoni Buenos Aires
Experto CEPAL

Néstor Lavergne Buenos Aires
Asesor de CEPAL

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)
PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS (PMA)

Maurizio Gnocchi Roma
Chief of Latin America and
Caribbean Region, WFP

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT (PNUD)
PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL
DESARROLLO (PNUD)

Hugo Navajas Mogro Buenos Aires
Director Regional para América Latina
del PNUD

Eduardo Gutiérrez Buenos Aires
Coordinador Residente para Actividades
Operacionales del Sistema de las
Naciones Unidas y Representante
Residente del PNUD

Lars Eriksson Buenos Aires
Representante Residente Adjunto PNUD

Eva Rodríguez Tlusti Buenos Aires
Asistente del Programa del PNUD

Eduardo Rodríguez Vergez Buenos Aires
Oficial de Proyectos

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT
ORGANIZATION (UNIDO)
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONUDI)
ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA
EL DESARROLLO INDUSTRIAL (ONUDI)

R. Peñaherrera La Paz
Senior Industrial Development Field
Advisor, UNDP

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION (ILO)
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL
(OIT)
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL TRABAJO (OIT)

Juan Malo Lima
Consejero Regional en Desarrollo
Rural

Orphal Henbrechts Buenos Aires
Director a.i. Oficina OIT

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)
ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD (OMS)

Pedro N. Acha Buenos Aires
Representante OPS/OMS

Fernando Quevedo Buenos Aires
Director a.i. Centro Panamericano
de Zoonosis OPS/OMS

Germán J. Noriega Buenos Aires
Oficial Médico

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
(IFAD)

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
(FIDA)
FONDO INTERNACIONAL DE DESARROLLO AGRICOLA
(FIDA)

Ruy de Villalobos Roma
Representante del FIDA

OFFICE OF THE UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER
FOR REFUGEES (UNHCR)
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES
REFUGIES (HCR)
OFICINA DEL ALTO COMISIONADO DE LAS NACIONES
UNIDAS PARA LOS REFUGIADOS (ACNUR)

Mohammed Benamar Buenos Aires
Representante Regional para el Sud de
América Latina
Alto Comisionado de Naciones Unidas
para los Refugiados

Belela Herrera Buenos Aires
Representante Regional Adjunta para el
Sud de América Latina del Alto
Comisionado de Naciones Unidas para
los Refugiados

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTER-
GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTER-
GUBERNAMENTALES

LATIN AMERICAN INTEGRATION ASSOCIATION (LAIA)
ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE D'INTEGRATION (ALADI)
ASOCIACION LATINOAMERICANA DE INTEGRACION (ALADI)

Carlos María Lacabane Montevideo
Negociador Argentino
Acreditado ante ALADI

INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK (IDB)
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT (BID)
BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO (BID)

Héctor José López García Buenos Aires
Especialista Sectorial Agrícola

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS (WFTU)
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE (FSM)
FEDERACION SINDICAL MUNDIAL (FSM)

Rubens Iscaro Buenos Aires
Miembro del Buró Ejecutivo de la
Federación Sindical Mundial

Severo Cerro Buenos Aires
Asesor

TRADE UNIONS INTERNATIONAL OF AGRICULTURAL,
FORESTRY AND PLANTATION WORKERS
UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES
TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE, DES FORETS
ET DES PLANTATIONS
UNION INTERNACIONAL DE SINDICATOS DE
TRABAJADORES DE LA AGRICULTURA, DE LOS
BOSQUES Y DE LAS PLANTACIONES (VISTABP)

José María García Buenos Aires
Miembro del Comité Directivo

María Cristina Nacimiento
de Ramos Buenos Aires

WORLD UNION OF CATHOLIC WOMEN'S ORGANIZATIONS
(WUCMO)
UNION MONDIALE DES ORGANISATIONS FEMININES
CATHOLIQUES (UMOFC)
UNION MUNDIAL DE LAS ORGANIZACIONES FEMENINAS
CATOLICAS (UMOFC)

Emma Masso Buenos Aires
Vicepresidenta para América Latina

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE
SECRETARIA DE LA CONFERENCIA

Secretary	Luis A. VANEGAS
Conference Officer	Giovanni TEDESCO
Reports Officer	Norberto FRIGERIO
Press Officers	Enrique GONZALEZ REGUEIRA Claudio FORNARI

FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO
FUNCIONARIOS DE LA FAO

Edouard SAOUMA	Director-General
Edward M. WEST	Deputy Director-General
Mario E. JALIL	Subdirector General, Representante Regional de la FAO para América Latina y el Caribe
Nurul ISLAM	Assistant Director-General, Economic and Social Policy Department, ES
Stefan de MISTURA	Attaché de Cabinet, Office of the Director-General, ODG
Marc R. de MONTALEMBERT	Coordinator, Wood Energy Programme, Forestry Department, FOD
Rodrigo DUARTE-TORRES	Chief, Regional Operations Service - Latin America and the Caribbean, Agricultural Operations Division, ACO
B.P. DUTIA	Director, Commodities and Trade Division, ESC
Luis Alberto GOMEZ DE SOUZA	Chief, Regional Bureau for Latin America and the Caribbean, Field Programme Development Division, DDFL
Fernando FUENZALIDA	Economista Agrícola Regional, RLAC
Luis LOPEZ CORDOVEZ	Director, División Agrícola Conjunta FAO/CEPAL, RLAC
Rafael MORENO	Director, Human Resources, Institutions and Agrarian Reform Division, ESH
Daniela MORO	Personal Assistant to Director-General, Office of the Director-General, ODG
Antonio PEREZ GARCIA	Senior Economist, Latin American Group, Policy Analysis Division, ESP
Rigoberto SANDOVAL	Senior Officer (Production Structures) Human Resources, Institutions and Agrarian Reform Division, ESH
Helga SCHMID	Information Systems Officer, AGRIS

LISTE DES DOCUMENTS

LARC/84

- LARC/84/1 Ordre du jour provisoire annoté
- LARC/84/2 Activités de la FAO dans la région, y compris suites données aux principales recommandations de la dix-septième Conférence régionale
- LARC/84/3 Programme de travail et budget 1984-85
- LARC/84/4 Enseignement et formation en matière de développement agricole et rural
- LARC/84/5 Politiques de prix agricoles
- LARC/84/6 Sécurité alimentaire
- LARC/84/7 Suivi de la CMRADR: le petit paysannat en Amérique latine: problèmes et perspectives en matière de réforme agraire et de développement rural; réalisation des activités obligatoires prescrites par la CMRADR
- LARC/84/8 Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale

LARC/84/INF:

- LARC/84/INF/1 Note d'information
- LARC/84/INF/2 Calendrier provisoire
- LARC/84/INF/3 Liste provisoire des documents
- LARC/84/INF/4 Rapport du Comité technique
- LARC/84/INF/5 Liste provisoire des participants

LARC/84/CONF

- Déclaration du Directeur général de la FAO à la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes
- LARC/84/CONF/1 Rapport du sous-directeur général/Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président,

Au nom de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, j'ai le plaisir et l'honneur d'exprimer notre gratitude au Gouvernement argentin pour l'accueil qui nous a été réservé. Trente ans après notre quatrième Conférence régionale, qui s'était tenue à Buenos Aires en septembre 1954, nous voici de nouveau réunis dans cette ville chargée d'histoire.

Et comment ne pas évoquer ici la mémoire de deux des fils les plus illustres de l'Argentine - le général José de San Martín et Domingo Faustino Sarmiento - qui, l'un et l'autre, ont profondément marqué l'histoire de ce continent en mettant leur courage et leur sagesse au service de peuples frères? En ces temps difficiles, puisse leur exemple inspirer tous les pays qui cherchent des solutions communes à leurs problèmes!

L'excellente organisation de cette conférence ne manquera pas de contribuer au succès de nos travaux. A ce sujet, je prie Son Excellence le Secrétaire d'Etat à l'agriculture de transmettre au Gouvernement et au peuple argentins l'expression de notre profonde gratitude pour l'hospitalité qu'ils nous ont une nouvelle fois accordée.

Un contexte de crise économique

Monsieur le Président, la région se trouve aujourd'hui dans une situation qui est loin d'être rassurante. Fait le plus inquiétant: elle croule littéralement sous le poids de ses dettes. Trop de pays, hélas, se sont laissés prendre à ce piège dans lequel ils ne peuvent plus, ni satisfaire leurs créanciers étrangers, ni poursuivre leur développement économique et social. Comment briser ce cercle vicieux? La réponse reste à trouver.

Permettez-moi de rappeler quelques chiffres: la dette extérieure de la région est passée de 70 milliards de dollars en 1970 à 330 milliards au premier trimestre de cette année. En 1982, le service de la dette a englouti plus de la moitié - 53 pour cent - des recettes d'exportation. La tendance actuelle à la hausse des taux d'intérêt fait planer une menace supplémentaire: chaque fois qu'ils augmentent de un pour cent, ce sont 10 millions de dollars de plus par jour que la région doit déboursier. Et voilà comment des pays se trouvent à la merci de décisions arbitraires, d'événements imprévisibles sur lesquels ils n'ont aucune prise!

Cet endettement, qui s'est prodigieusement accru à partir de 1970, à une époque où il y avait beaucoup de liquidités internationales, a-t-il au moins été fructueux? Hélas, il a surtout servi, non pas à investir, mais à financer l'importation de produits de consommation courante, y compris des articles de luxe. Etrange paradoxe: pour assurer le service de la dette, les gouvernements ont dû prendre des mesures sévères; en particulier, il a fallu rogner sur les importations, non seulement d'articles de luxe, mais aussi de produits de première nécessité.

Cette crise a en partie été précipitée par le marasme des marchés des produits de base. Les prix des produits primaires - autres que le pétrole - exportés par la région se sont effondrés entre 1980 et 1982. Ceux du sucre, de la banane, du café et du cacao - exportations clés de beaucoup de vos pays - ont baissé en moyenne de 34 pour cent; pour le blé, le maïs et la viande exportés par les pays tempérés de la région, la baisse a été de 24 pour cent.

A titre d'exemple, on estime que la baisse des cours du café de 1980 à 1982 a fait perdre 320 millions de dollars à la Colombie et 950 millions au Brésil. En Argentine, les exportations de viande ont augmenté de 13 pour cent en volume mais ont diminué de 16 pour cent en valeur, d'où une perte de plus de 275 millions de dollars. Toutes ces baisses représentent en fait un énorme transfert de ressources, de votre région vers le reste du monde, principalement vers les pays développés.

En 1980, malgré 30 ans de progrès économique, les couches sociales les plus pauvres de votre région connaissaient encore un sort bien peu enviable. Or, leur situation s'est beaucoup aggravée depuis, à cause des changements de cap rendus nécessaires par la crise. Les tensions sociales s'exacerbent, dans les villes comme dans les campagnes. Le chômage touche aujourd'hui jusqu'à 20 ou 25 pour cent de la population active, et beaucoup de ceux qui échappent à ce fléau voient baisser leur niveau de vie.

La croissance de la population a tendance à se ralentir. Néanmoins, elle reste proche de 2,5 pour cent par an, ce qui est encore très élevé. Les pressions démographiques continuent à inciter beaucoup de gens à désertir la campagne pour la ville; malgré la récession, l'exode rural se poursuit et peut-être même s'accélère. Bon nombre de ces questions font l'objet, en ce moment même, des travaux de la conférence internationale sur la population, réunie à Mexico.

Dans toute la région, d'énormes problèmes conjoncturels viennent aggraver des tendances à long terme qui ne prêtent guère à l'optimisme. Face à cette situation, certains pays ont choisi de réduire les dépenses sociales pour alléger les charges qui pèsent sur leur budget.

C'est aux pays intéressés eux-mêmes qu'il appartient, au premier chef, de prendre des mesures pour surmonter leurs principales difficultés. Il n'empêche que certains des problèmes les plus pressants de la région ne pourront être définitivement réglés qu'au niveau mondial. Malheureusement, la conjoncture mondiale n'a rien de réjouissant. Comment savoir si la reprise économique du monde industrialisé, plus ou moins vigoureuse selon les pays, s'appuie sur des bases solides? Dans la plupart de ces pays, le taux de chômage reste élevé, ce qui ne manque pas d'être exploité par les partisans du protectionnisme. Les prix de certains produits de base se sont améliorés, mais cette amélioration tient en général à certains secteurs agissant sur l'offre et non à une véritable reprise de la demande.

Vu leur énorme puissance économique, les grands pays industrialisés et les groupements auxquels ils appartiennent se taillent la part du lion sur les marchés mondiaux; ils en évincent les nations plus faibles, parfois à coups de subventions. Ainsi, la Communauté économique européenne était, au début des années soixante-dix, le premier importateur mondial de viande de boeuf et le deuxième importateur de sucre; aujourd'hui, elle est le plus gros exportateur de sucre sur le marché libre et vient en deuxième position pour les exportations de viande de boeuf. Autrement dit, les nations riches se déchargent sur les pays pauvres d'une partie du poids des ajustements économiques entraînés par la crise.

Le bon sens est, dit-on, la chose du monde la mieux partagée. Comment se fait-il alors que, dans une situation aussi difficile, on consacre tant d'argent à la course aux armements? Selon les dernières estimations, on frôlerait maintenant les mille milliards de dollars par an, soit 2,7 milliards de dollars par jour. Et les grandes puissances ne sont pas les seules à participer à cette course à l'abîme. Les pays en développement déboursent eux aussi énormément d'argent pour entretenir et équiper leurs forces armées, ce qui réduit d'autant dépenses sociales et investissements pour le développement. Et c'est ainsi que débute le cycle infernal: comme on néglige le développement en faveur de l'armement, les tensions sociales s'exacerbent, au point de devenir explosives. Qu'à cela ne tienne: pour les contenir, on dépensera encore plus d'argent en armement. Cela s'appelle la logique de l'absurde.

L'agriculture et l'alimentation dans la région

Monsieur le Président, je souhaitais insister sur ces différents aspects de la situation mondiale, mais il me faut maintenant revenir à l'alimentation et à l'agriculture. Où en est-on dans la région?

L'agriculture y manifeste plus de dynamisme que dans beaucoup d'autres parties du tiers monde. Durant les années soixante et soixante-dix, elle a fort bien su s'adapter à la croissance et à l'évolution rapides de la demande, elle-même stimulée par une urbanisation massive et par une augmentation généralisée des revenus. En particulier, les producteurs ont su faire face à la popularité croissante de produits de choix tels que viande, oeufs, produits laitiers, fruits et légumes.

Les chiffres de ces dernières années montrent que l'expansion de la production s'est ralentie. Entre 1980 et 1983 par exemple, l'agriculture dans son ensemble a eu le plus grand mal à suivre le rythme de la croissance démographique et la production vivrière par habitant a même diminué. Toutefois, ces résultats décevants sont surtout imputables à des phénomènes qui devraient passer, à savoir une série de catastrophes naturelles - notamment sécheresse et inondations - et un fléchissement de la demande à cause de la crise. En fait, l'agriculture conserve un potentiel de croissance beaucoup plus rapide.

Les augmentations récentes de la production sont dues, à parts à peu près égales, à la mise en culture de nouvelles terres et à l'amélioration des rendements. Il reste dans la région de vastes étendues à mettre en valeur et, selon notre étude "Agriculture: Horizon 2000", la superficie arable augmentera plus en Amérique latine que dans l'ensemble des autres régions entre 1975 et l'an 2000. Cela dit, nous pensons qu'à l'avenir on cherchera plutôt à améliorer les rendements qu'à accroître les superficies cultivées - et ce pour plusieurs raisons:

Tout d'abord, certains pays ont déjà atteint les limites de leur domaine agricole; dans beaucoup de cas, les meilleures terres sont déjà cultivées. D'autre part, la colonisation agraire exige des investissements énormes pour l'infrastructure - transport, communications, irrigation, etc. A mon avis, il faudrait donc surtout s'attacher à optimiser l'utilisation des terres agricoles déjà disponibles.

Il faut aussi continuer à donner une grande priorité à la protection des sols et autres ressources naturelles. On trouve dans la région des zones qui sont parmi les plus vulnérables du monde à l'érosion. Des études récentes de la FAO montrent qu'en l'absence de mesures de conservation l'agriculture pluviale risque, à long terme, de perdre environ 25 pour cent de sa productivité en Amérique du Sud et près de 45 pour cent en Amérique centrale. Seule une vigilance de tous les instants, suivie de mesures techniques et de politiques appropriées, permettra de parer à ce danger.

Dans les Caraïbes, plusieurs pays doivent aujourd'hui régler des factures très lourdes pour leurs importations alimentaires. Il est capital, pour leur sécurité alimentaire et aussi pour l'ensemble de leur développement, que ces pays accélèrent la croissance de leur production vivrière. Plus celle-ci augmentera et moins ils auront à importer de produits alimentaires. Moins ils en importeront et plus ils auront d'argent à investir. Comme quoi, l'agriculture peut être une mine d'or.

Le principal problème alimentaire de la région dans son ensemble est qu'une partie considérable de la population, souvent aussi frappée par le chômage, ne mange pas à sa faim. La productivité de la région ne profite pas encore comme il faudrait aux couches sociales les plus pauvres et les plus vulnérables. Il faudra absolument trouver le moyen d'y remédier pour résoudre ce problème de la sous-alimentation.

Questions soumises à la Conférence régionale

Monsieur le Président, certains problèmes essentiels de la région se reflètent dans l'ordre du jour de la Conférence.

Sous sa forme actuelle, celui-ci représente l'aboutissement des consultations officielles mais très larges qui ont été entreprises par le Bureau régional, et il tient compte des recommandations émises par les précédentes conférences. Nous avons dû opérer une sélection rigoureuse parmi les différents thèmes qui ont une importance cruciale pour la région. Tous les points ont été examinés par le comité technique. Celui-ci a admirablement préparé les débats qui vont maintenant se dérouler à l'échelon ministériel.

Les quatre points principaux de l'ordre du jour ont tous un rapport avec deux questions très vastes, d'une importance capitale pour la région: Premièrement, comment créer un cadre politique plus solide pour le secteur agricole? Deuxièmement, comment combler le fossé qui sépare l'agriculture commerciale moderne du paysannat traditionnel?

Commençons par les politiques et, plus précisément, par le problème clé auquel nul pays n'échappe: celui des politiques de prix.

Il s'agit d'une question extrêmement complexe, et la situation varie trop d'un pays à l'autre pour que l'on puisse envisager une approche commune. Néanmoins, la Conférence régionale devrait pouvoir éclaircir un certain nombre de points dont tous les gouvernements auront à tenir compte.

L'un des principaux problèmes est celui de l'équilibre à trouver entre le subventionnement des intrants et le soutien des prix à la production. La même question se pose entre les prix intérieurs et les cours mondiaux des produits agricoles. Faut-il en général relever les prix pour stimuler la production dans la région? Dans l'état actuel de nos connaissances, il nous est impossible de trancher. Les études que nous avons effectuées nous incitent cependant à penser qu'une certaine amélioration des prix serait parfois nécessaire, notamment pour les aliments de base. Les avis des gouvernements sur ces questions ainsi que sur certains autres points nous aideront à mettre la dernière main à l'étude mondiale que nous présenterons l'an prochain à la Conférence de la FAO.

La sécurité alimentaire est un problème encore plus vaste. L'objectif est, rappelons-le, de donner à chacun les moyens matériels et économiques d'accéder, en tout temps et en tout lieu, aux aliments de base dont il a besoin. Pour cela, il faut agir sur plusieurs fronts, notamment accroître la production, stabiliser les marchés et répondre aux besoins des groupes défavorisés.

Il ne saurait y avoir de sécurité alimentaire sans un effort national. J'espère que le document que nous avons soumis à la Conférence régionale, ainsi que les recommandations du Comité technique, aideront les gouvernements à mettre au point des plans ou programmes nationaux qui leur permettront de renforcer leur sécurité alimentaire. Des systèmes régionaux comme ceux qu'organisent actuellement les pays andins - la CARICOM et le CASAR - peuvent compléter les programmes nationaux mais non s'y substituer. Nous suivons de près les efforts que déploie le CASAR pour créer un système régional de sécurité alimentaire, et nous lui avons d'ailleurs fourni une aide au titre de notre Programme de coopération technique. Le CASAR a reçu un appui politique majeur dans la Déclaration et le Plan d'action de Quito, adoptés en janvier dernier par les chefs d'Etat et ministres présents à la Conférence économique latino-américaine.

A l'échelle mondiale, plusieurs initiatives sont actuellement envisagées par notre Comité de la sécurité alimentaire. J'ai notamment proposé l'élaboration d'un pacte mondial de sécurité alimentaire visant à créer un climat politique plus favorable à l'action dans ce domaine. Fondé sur les accords déjà existants en la matière, ce pacte chercherait avant tout à sensibiliser l'opinion publique. On n'est pas parvenu à un consensus total sur cette proposition, mais le Comité de la sécurité alimentaire mondiale m'a demandé de commencer à travailler à un projet de pacte, qu'il examinera l'an prochain.

Monsieur le Président, j'en viens maintenant à l'autre problème que j'ai évoqué tout à l'heure: comment combler le fossé qui sépare l'agriculture commerciale et l'agriculture traditionnelle? En fait, il n'y a pas toujours de démarcation bien nette entre ces deux secteurs, et les chiffres sont controversés. La Division mixte de l'agriculture FAO/CEPAL, utilisant des critères soigneusement étudiés, estime quant à elle que les quatre cinquièmes environ des exploitations de la région - mais seulement un cinquième des terres agricoles - font partie de la petite agriculture, celle des "campesinos". Ceux-ci produisent plus de la moitié du maïs, des haricots et des pommes de terre de la région et près d'un tiers de son riz. Malheureusement, pour les raisons indiquées dans notre document, ils n'ont pas eu leur juste part de l'essor des marchés alimentaires dans la région.

Il faudrait faire bien plus pour les campesinos, à la fois pour des raisons d'équité et pour enrayer l'exode rural. Les mesures à prendre dans ce domaine sont indiquées dans le Programme d'action adopté en 1979 par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. Elles sont rappelées dans le document qui vous a été soumis sur le suivi de la CMRADR.

La redistribution des terres est bien entendu une question à forte connotation politique dans la plus grande partie de la région. Permettez-moi simplement de regretter qu'il n'y ait pas eu plus de pays à se rapprocher concrètement des objectifs de la CMRADR. Toutefois, même sans cela, on peut faire beaucoup pour faciliter l'accès des petits exploitants à la vulgarisation, aux facteurs de production, au crédit et aux marchés. On pourrait

demander aux chercheurs de s'attaquer en priorité aux problèmes des petits paysans; promouvoir plus résolument les activités rurales autres que l'agriculture; prendre de nouvelles initiatives en faveur des femmes, etc.

Je n'ignore pas que de gros efforts ont parfois été faits dans la région pour améliorer le sort des campesinos, y compris sur le plan nutritionnel. Malheureusement, la crise économique est là et l'argent se fait rare. Il n'en faut pas moins poursuivre sur cette voie. Je pense par ailleurs que les pays de la région feraient bien de s'intéresser de près aux techniques que l'on met au point pour promouvoir la petite agriculture dans d'autres parties du monde, notamment en Asie. A bien des égards, la région Amérique latine et Caraïbes a atteint un stade de développement assez avancé. Dans le domaine de la petite agriculture, elle a peut-être autant à apprendre qu'à enseigner.

Au cours de cette conférence, vous aurez l'occasion d'examiner en détail un autre point très important, à savoir le rôle de l'éducation et de la formation dans le développement agricole et rural. Dans notre document, nous analysons les principales faiblesses des systèmes éducatifs nationaux: tout d'abord, les programmes ne sont pas adaptés aux besoins du monde rural; ensuite, six pour cent à peine de la population agricole poursuit ses études au-delà du primaire; enfin, même dans les écoles d'agriculture, y compris au niveau supérieur, on a peu de contacts avec la réalité d'un secteur qui ne cesse d'évoluer. Il faut absolument adopter de nouvelles approches, pour l'éducation comme pour la vulgarisation. Nous en donnons quelques exemples, et j'espère que nos travaux aideront les pays à mieux cerner ces problèmes et à trouver les moyens de les surmonter. L'enseignement et la formation jouent un rôle capital dans la mise en valeur du capital humain, qui elle-même est indispensable pour résoudre durablement les problèmes des campesinos et ceux que pose le dualisme de l'agriculture.

Conférence mondiale sur l'aménagement et le développement des pêches

Bien que cette question ne soit pas inscrite à votre ordre du jour, je voudrais dire un mot de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches qui s'est achevée il y a juste cinq semaines. Cette conférence fera date dans l'histoire des pêches. Pour la première fois en effet, elle a réuni pratiquement tous les pays, venant de tous les groupements économiques et géographiques, pour examiner les questions fondamentales qui se posent à ce secteur, source à la fois de nourriture, d'emplois et de revenus.

Cette conférence a adopté par consensus une stratégie mondiale d'aménagement et de développement des pêches. Elle a aussi approuvé tout un ensemble de programmes d'action qui se complètent mutuellement et qui visent à aider les pays du tiers monde à accroître leur autodépendance dans le secteur halieutique. Enfin, elle a adopté une série de résolutions sur certains des principaux aspects du développement des pêches. Je suis heureux de vous informer que le Conseil économique et social des Nations Unies vient de m'inviter à présenter à l'Assemblée générale le rapport de cette conférence.

Les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes étaient fort bien représentés à cette réunion sur les pêches et ont beaucoup contribué à son succès. Je tiens à rendre tout particulièrement hommage à Son Excellence Pedro Ojeda Paullada, Secrétaire d'Etat aux pêches du Mexique, qui a présidé les débats avec autant de sagesse que de fermeté.

Les décisions et recommandations de la Conférence doivent être suivies d'une action énergique de la part des Etats Membres, de la FAO, du système des Nations Unies dans son ensemble et d'autres organisations internationales. J'ai l'intention d'inclure dans mon Programme de travail et budget pour 1986|87 des propositions en ce qui concerne les activités de la FAO dans ce domaine. Il serait certainement utile que la prochaine Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en 1986, fasse le point des progrès réalisés.

Conclusions

Monsieur le Président, je voudrais, en conclusion, appeler l'attention des délégations sur quelques autres points.

En premier lieu, je crains que beaucoup de pays ne continuent à sous-estimer le rôle de l'agriculture dans le développement global. En particulier, il faudrait bien souvent qu'ils donnent une plus grande priorité à la production vivrière. Le manque actuel de devises montre à quel point il est dangereux de compter sur les importations pour combler des déficits alimentaires qui se creusent sans cesse.

Nous avons vu aussi quels effets catastrophiques un effondrement des prix des produits de base pouvait entraîner pour des pays qui exportent surtout des produits agricoles. Certes, il faut continuer à essayer d'améliorer les conditions du commerce international, mais je pense qu'il faudrait redoubler d'efforts pour trouver de nouveaux débouchés, par exemple dans le tiers monde, et peut-être aussi dans les pays développés à économie centralement planifiée.

Au temps de la prospérité, au temps de taux de croissance élevés, le monde n'a pas réussi à résoudre le problème de l'alimentation ou, plutôt, de la sous-alimentation. Maintenant que nous nous trouvons au creux de la vague, il est clair que la solution de ce problème exige une action beaucoup plus énergique.

Nécessité d'un nouveau modèle de développement

Je pense que beaucoup de pays auraient intérêt à adopter pour leur développement une approche différente de celle qui guide leurs économies depuis vingt ans. Abstraction faite des questions d'équité, il arrive un moment où une forte croissance fondée sur la concentration des revenus et sur la marginalisation de vastes groupes sociaux crée des tensions qui finissent par menacer les fondements mêmes de la société. La surconsommation, les exportations de capitaux, le mépris des problèmes sociaux ne peuvent que discréditer les modèles de développement qui autorisent de tels errements, provoquant des réactions en chaîne face auxquelles la répression n'est pas une solution.

Il n'est pas facile de définir un nouveau modèle de développement, pas plus qu'il n'est facile d'assurer la transition vers des politiques visant explicitement à améliorer le sort des groupes les plus défavorisés. A la FAO, nous sommes prêts à tout mettre en oeuvre pour faciliter cette évolution. Mais il est clair que le plus dur devra être fait par ceux qui ont le pouvoir de décider au plan national.

L'agriculture doit nous aider à surmonter la crise économique

Monsieur le Président, la Conférence régionale se situe à un moment difficile et même dramatique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. La crise économique n'est pas seulement une source de tensions intolérables, elle pose aussi un certain nombre de questions fondamentales sur le passé et plus encore sur l'avenir. Dans ce débat, le rôle de l'agriculture et la solution des problèmes alimentaires doivent occuper une place de premier plan.

L'agriculture est le cheval de trait de l'économie de l'Amérique latine et des Caraïbes: moins fougueux peut-être que d'autres, mais dur à la tâche. En 1982, les exportations du secteur agricole, y compris la pêche et les forêts, ont rapporté à la région 30 milliards de dollars. Seule l'agriculture peut permettre à la région de supporter son effroyable endettement tout en rendant possible une reprise du progrès économique et social. Mais, pour cela, il faut aussi que la région puisse accéder aux marchés mondiaux, qu'elle obtienne un juste prix pour ses exportations et que prêteurs et emprunteurs se partagent équitablement le coût des erreurs qu'ils ont, les uns comme les autres, commises dans le passé.

En clarifiant certaines questions et en proposant différentes solutions, je suis persuadé que notre conférence pourra permettre à l'agriculture de mieux jouer son rôle et de contribuer ainsi à soulager la détresse de la région. L'agriculture, cheval de trait, doit tirer les peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes vers une nouvelle ère de croissance et de prospérité.

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

(Buenos Aires, Argentine, 6-10 août 1984)

I . INTRODUCTION

1. Le Comité technique de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est réuni au Centre culturel général San Martín de Buenos Aires (Argentine) du 6 au 10 août 1984.

Ouverture du Comité technique

2. Le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Monsieur Mario E. Jalil, a ouvert la session du Comité technique dans la matinée du 6 août, comme prévu par le calendrier provisoire. Il a souhaité la bienvenue aux délégués au nom du Directeur général de la FAO, Monsieur Edouard Saouma, et en son nom propre et il a remercié le Gouvernement et le peuple de la République argentine pour leur généreuse et chaleureuse hospitalité.

3. Il a fait observer que le Comité technique jouait, cette année, un rôle particulier, dans la mesure où il analysait tous les points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence et permettait ainsi de réduire la durée de la session plénière.

4. Il a souligné que les questions examinées par le Comité technique allaient tout à fait dans le sens des objectifs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

5. Il a indiqué que le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes attachait une grande importance aux vues exprimées par les délégations nationales et a invité les délégués à élire les membres du Bureau.

Election des membres du Bureau

6. Le Comité a élu à l'unanimité M. Pedro Elbio Olmos, Directeur de la programmation et des politiques agricoles de l'Uruguay, au poste de Président et M. Harold Lionarons, du Suriname, à celui de Vice-Président. L'Ambassadeur du Pérou auprès de la FAO, M. Javier Gazzo, a été élu Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

7. Le Comité a adopté à l'unanimité l'ordre du jour et le calendrier, sans y apporter de modifications.

8. Il a exprimé ses vifs remerciements au Représentant permanent de l'Argentine auprès de la FAO pour l'aide précieuse qu'il a prêtée aux représentants des gouvernements dans les préparatifs de la Conférence.

9. Il a aussi remercié le Directeur général de la FAO, Monsieur Edouard Saouma, pour son intérêt jamais démenti à l'égard de la Conférence et son souci d'en voir les travaux couronnés de succès, ainsi que pour l'aide apportée par lui et ses collaborateurs aux délégations.

II. QUESTIONS TECHNIQUES

Enseignement et formation en matière de développement agricole et rural

10. Lors de la présentation de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat a fait observer que cette question avait été inscrite à l'ordre du jour de cette Conférence et de toutes les autres conférences régionales pour permettre aux pays de réfléchir et d'échanger des données d'expérience sur l'état actuel des politiques, des programmes et des systèmes nationaux d'éducation, de formation et de vulgarisation rurales. Il a souligné que l'analyse des réussites et des échecs devrait s'effectuer à la lumière des exigences de la croissance dans l'équité, prévue dans le programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. Il faut espérer que l'examen de cette question permettra d'aboutir à des conclusions sur les points et éléments pertinents qui devront être pris en considération par les gouvernements lors de la formulation des politiques et stratégies en matière d'éducation et de formation rurales.

11. Le document LARS/84/4 établi à ce sujet dresse une rétrospective des caractéristiques de ce problème au niveau régional et fournit des renseignements sur certaines expériences nationales en matière d'enseignement rural ainsi que sur les efforts déployés par la FAO pour aider les pays dans ce domaine. Il avance aussi des éléments et considérations qui pourraient servir à renforcer ou à restructurer les politiques, les programmes et les systèmes d'éducation et de formation rurales.

12. Un des principaux facteurs à cet égard est l'importance numérique de la population de la région qui est passée de 158 millions d'habitants en 1950 à 352 millions au début des années quatre-vingt, la population agricole comptant, selon les estimations de la FAO, près de 130 millions de personnes. Les petits producteurs et les salariés sans terre doivent être les bénéficiaires privilégiés des programmes et activités de formation rurale. Il importe d'étudier tout spécialement l'intégration de la femme dans les programmes d'éducation et de vulgarisation rurales, ainsi que la formation dans le domaine des forêts et des pêches, dont le rôle reste actuellement insuffisant.

13. Lors des débats sur cette question, les délégations ont fait savoir qu'elles partageaient le point de vue de la FAO selon lequel il faudrait examiner de façon approfondie la situation actuelle de l'éducation et de la formation rurales dans les pays de la région, et procéder à un échange de vues et de données d'expérience sur la stratégie à suivre pour étoffer et améliorer les programmes et systèmes nationaux, qui devraient accorder la priorité à l'enseignement de base et à la formation du paysan.

14. Le Comité technique a mis l'accent sur l'écart existant entre le contenu académique de l'éducation de base, qui dérive en général de modèles urbains, et les besoins réels de formation de la population rurale.

15. Il a également mentionné l'insuffisance de liaison et de coordination entre les programmes de formation rurale et les services de recherche et de vulgarisation agricoles.

16. Plusieurs délégations ont également mentionné l'exode rural, qui est dû à un accès insuffisant aux ressources productives, aux médiocres possibilités d'emploi et au manque d'infrastructures sanitaires et autres dans les zones rurales, ce qui se traduit par la congestion des villes qui sont incapables de fournir du travail à cette masse de migrants. On a également évoqué la migration à l'intérieur des zones rurales des salariés sans terre dont les rangs grossissent et dont les possibilités d'accès aux ressources productives, à l'éducation et à la formation rurales sont sans cesse plus réduites.

17. Le Comité est convenu qu'il faut accorder une attention spéciale aux facteurs influençant fortement la qualité et l'intensité de l'éducation et de la formation rurales, notamment l'injustice et la marginalisation dont pâtissent les paysans. L'éducation et la

formation doivent donc s'inscrire dans un système de développement et non pas être conçues comme une activité isolée. Ce système servira de base à une révision ou à une évaluation des programmes nationaux d'éducation et de formation, pour que ceux-ci soient bien adaptés au stade de développement de chaque pays et région, ainsi qu'à leur situation, leur potentiel et leurs besoins spécifiques et soient destinés de préférence aux petits producteurs et aux salariés agricoles.

18. On a fait remarquer qu'il fallait veiller à ce que les programmes d'éducation et de formation rurales ne soient pas trop orientés vers la production et ne négligent pas les aspects sociaux du développement, qui sont indispensables à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

19. Le Comité s'est inquiété de la faible priorité qu'accordent certains pays aux programmes et activités d'éducation et de formation rurales et a souligné que les efforts déployés par la FAO et d'autres organismes internationaux dans ce domaine resteraient vains si les gouvernements ne donnent pas la priorité voulue à ces programmes, s'ils n'adoptent pas des politiques adéquates et n'ouvrent pas les crédits nécessaires à leur mise en oeuvre.

20. On a également insisté sur la nécessité pour les gouvernements d'éviter le chevauchement des activités et programmes de formation entrepris par les Ministères de l'éducation et de l'agriculture, et dans certains cas, par des organismes autonomes créés à cette fin.

21. Quelques délégations ont mentionné, au cours des débats, le rôle important des organisations non gouvernementales qui, dans un climat défavorable, mènent une action directe en faveur des petits exploitants. Ces organisations ont beaucoup fait pour promouvoir l'adoption du système de participation associative et stimuler l'instauration de types de formation non formelle continue.

22. Le Comité technique a fait observer qu'il fallait prendre des mesures énergiques et dynamiques propres à améliorer et à renforcer les programmes d'éducation et de formation destinés aux femmes rurales. Il a également mis l'accent sur la grande place qu'occupent ces dernières dans l'agriculture et les autres activités rurales productives, et fait remarquer que doit cesser la discrimination actuelle, laquelle vient de ce que l'on n'apprécie pas comme il se doit leur rôle en tant qu'agents du changement.

23. Le Comité a reconnu l'importance des services de vulgarisation rurale et a estimé que, pour remédier aux faiblesses et lacunes de ces services, les gouvernements ne devaient pas nécessairement apporter de grands ajustements institutionnels, ni affecter d'importantes ressources supplémentaires. Ces derniers disposent d'expériences, de connaissances et autres éléments sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour élargir le champ d'action desdits services et en rehausser les performances.

24. Le Comité est convenu que les éléments évoqués à la quatrième section du document LARC/84/4 constituent des critères importants dont il convient de tenir compte pour améliorer les programmes de formation rurale; selon lui, tous ces éléments doivent être considérés comme fondamentaux et incorporés aux systèmes nationaux d'enseignement et de formation, et non pas appliqués isolément.

25. Au cours des débats, les délégations ont permis d'approfondir l'examen de ce point en fournissant d'amples détails sur les expériences nationales en matière d'éducation et de formation rurales. C'est ainsi qu'elles ont évoqué entre autres les modalités et les méthodologies suivies pour dispenser l'éducation et la formation aux divers niveaux, et indiqué la façon d'évaluer les besoins dans ce domaine en fonction des différents emplois requis dans le secteur de l'agriculture. Avec l'aide de la FAO, les activités spécifiques de formation des cadres techniques officiels ont également repris et les programmes au niveau du producteur ont été renforcés. Quelques délégations ont fait savoir que leur pays avait mis en place des centres de formation à la planification du développement

agricole et rural avec le soutien du projet régional de formation à la planification, à la programmation et à l'analyse des projets de développement agricole et rural, mené conjointement par la FAO, le PNUD et la CEPAL.

26. Certaines des expériences nationales exposées font apparaître de gros progrès sur le plan de la coopération et de la coordination entre les ministères de l'agriculture et de l'éducation, comme sur celui de l'incorporation d'entreprises privées dans le processus de production primaire, de transformation et de commercialisation des aliments. D'autres pays ont englobé dans leurs programmes de formation les travailleurs ruraux, qualifiés ou non, les chefs d'exploitations et leur femme. Un pays a élaboré pour sa part un programme spécifique destiné à préparer au rôle de techniciens agricoles les enfants des petits exploitants. On a également cité, à titre d'exemples positifs, les projets de développement et de formation en matière de laiterie, qui ont leur siège au Chili et ceux du centre des services de formation audiovisuelle (CESPAC) exécutés au Pérou, projets qui sont de portée régionale et qui bénéficient d'un important appui financier de la part du pays où ils ont lieu.

27. De l'avis du Comité, il importe de mettre à profit les expériences réussies qu'ont faites certains pays en matière d'éducation et de formation rurales, chose qui pourrait se faire par l'intermédiaire des réseaux de coopération technique placés sous l'égide du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

28. Une délégation a souligné la nécessité de confier la coordination de ces réseaux à des représentants des gouvernements de manière que la coopération proprement dite, c'est-à-dire le transfert de technologie, s'exerce en faveur des domaines considérés comme prioritaires dans les programmes nationaux de développement des divers pays participants.

29. En conclusion, le Secrétariat, tout en répondant aux questions formulées par les délégations, a mis l'accent sur certaines des activités que mènent la FAO et d'autres institutions du système des Nations Unies pour aider les pays en la matière. A titre d'exemple, il a cité le Comité interdépartemental de formation de la FAO, dont le rôle consiste principalement à assister le Directeur général dans la conception et l'élaboration des programmes qu'exécute l'Organisation à cet égard.

30. Le Secrétariat a également signalé que l'on s'occupe de renforcer l'élément formation que comportent, en général, les projets de terrain. Il a aussi soulevé la question de la formation en langues autochtones, l'emploi de la langue officielle ne permettant pas toujours, dans certains pays, d'atteindre de vastes secteurs de la population rurale. Il a aussi évoqué l'existence et le rôle du groupe FAO/OIT/Unesco de coordination en matière d'enseignement et de formation agricoles, grâce auquel on peut échanger des informations techniques sur ces questions et coordonner le soutien institutionnel à des projets ou programmes globaux bénéficiant de l'appui desdites institutions.

Recommandations

31. Le Comité technique recommande que:

1. Les politiques, stratégies et programmes d'éducation et de formation rurales fassent partie intégrante de la politique et de la stratégie nationale de développement, de manière que les modalités et méthodologies adoptées embrassent tant les aspects économiques que les aspects sociaux, politiques, culturels et ethniques.
2. Les gouvernements mettent sur pied des mécanismes propres à assurer un lien étroit entre les services de recherche, d'éducation et de vulgarisation rurales.

3. Soit mieux reconnue la place de la femme et des jeunes ruraux dans les processus productifs et autres activités de développement rural, et que par conséquent leur formation soit intensifiée et considérée comme primordiale dans les stratégies destinées à atténuer la pauvreté rurale et à parvenir à la sécurité alimentaire.
4. Les principes énoncés dans la quatrième section du document LARC/84/4 soient considérés comme fondamentaux pour la conception et l'application de politiques et de stratégies nationales d'éducation et de formation rurales, à condition que ces principes s'inscrivent dans les systèmes nationaux en vigueur.
5. Les gouvernements demandent au Programme des Nations Unies pour le développement de maintenir son appui aux projets favorisant le renforcement de la formation rurale, notamment au Centre régional latino-américain d'aquaculture et au projet régional de formation, de programmation et d'analyse de projets de développement agricole et rural, ainsi qu'au démarrage du projet régional de vulgarisation agricole.
6. Le système de réseaux de coopération technique placé sous l'égide du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'étant révélé un mécanisme efficace pour le transfert de technologies appropriées, ledit système continue à s'occuper de l'éducation et de la formation rurales.

Politiques des prix agricoles en Amérique latine et aux Caraïbes

32. Cette question a été présentée par M. Nurul Islam, sous-directeur général, Département des politiques économiques et sociales. L'analyse des politiques de prix agricoles dans la région fait partie d'une étude mondiale en profondeur entreprise par la FAO, et l'issue des débats au sein du Comité technique sera des plus précieuses pour la perfectionner. M. Islam a appelé l'attention du Comité sur les principaux problèmes mis en relief dans le document. Selon lui, il est nécessaire que les politiques de prix agricoles s'intègrent de manière équilibrée et cohérente dans le contexte du développement agricole et s'harmonisent avec la politique générale en matière monétaire, fiscale et de change, laquelle influe beaucoup sur les prix agricoles.
33. Le Comité s'est félicité de l'initiative qu'a prise le Directeur général d'entreprendre une étude mondiale en profondeur sur les politiques de prix agricoles et attend beaucoup des débats à ce sujet lors de la prochaine Conférence de la FAO. Cette étude pourrait également envisager des mesures de stabilisation des prix sous la forme de réserves alimentaires qui seraient constituées dans les pays ou communes à des pays qui, comme ceux de la région, exportent et importent les mêmes produits et connaissent les mêmes problèmes dans le secteur traditionnel. Le Comité a fait observer que les politiques de prix étaient de caractère purement national et dépendaient, entre autres, de la structure agricole, du degré d'urbanisation, de l'importance relative du commerce extérieur et des objectifs socio-économiques. Il estime que l'étude de la FAO devrait analyser les objectifs, aspects principaux, options et critères des politiques de prix dans le but de fournir un cadre général et un ensemble de lignes directrices et permettre ainsi aux Etats Membres de formuler des politiques de prix à la lumière de leurs propres objectifs, ressources et limitations. Le Comité a également souligné l'importance qu'il attache à l'assistance technique de la FAO dans le domaine des politiques de prix agricoles.
34. Le Comité a reconnu que les politiques de prix agricoles influaient beaucoup sur le niveau et la structure de la production agricole, les schémas de consommation et la répartition des revenus. Il apparaît, à la lumière de l'expérience latino-américaine, que les producteurs réagissent bien aux stimulants économiques. Etant donné que les prix des produits et des facteurs de production figurent parmi les principales mesures d'incitation, les politiques agricoles, pour être efficaces, doivent être harmonisées avec d'autres politiques touchant à la commercialisation, à la fiscalité, aux taux de change, etc.
35. De nombreux délégués ont fait part au Comité des objectifs de leurs pays et des critères qu'ils appliquent pour formuler leurs politiques de prix agricoles. Ils en ont souligné la complexité, vu qu'elles dépendent non seulement de considérations propres au secteur agricole mais aussi de facteurs macro-économiques comme par exemple le taux de

change, les droits de douane, la fiscalité et les équilibres monétaires. Certains délégués ont fait observer que, depuis quelque temps, leurs pays fixent des taux de change plus réalistes ou réduisent les droits à l'exportation sur les produits agricoles.

36. Plusieurs délégués ont signalé qu'en raison du caractère hétérogène des structures nationales de production, les petits exploitants n'étaient pas à même de profiter des prix incitateurs agricoles. Ils ont donc recommandé d'orienter les politiques de prix de manière à aider les petits exploitants et à combler un peu le fossé entre ces derniers et les grands producteurs. A cet égard, on a mis l'accent sur l'importance d'autres mesures d'incitation comme par exemple le crédit, la fourniture de facteurs de production et de services, de moyens de commercialisation et de distribution, et l'organisation de coopératives.

37. Certains délégués ont estimé qu'il faudrait tenir davantage compte des effets des prix agricoles sur la consommation, y compris sur l'autoconsommation des petits exploitants. On a souligné qu'il était difficile de maintenir un bon équilibre entre des objectifs contradictoires comme l'encouragement de la production et de la productivité au moyen des prix et l'atténuation des répercussions défavorables que de tels prix supposent pour le niveau de vie des pauvres - tant urbains que ruraux - et pour le coût des produits industriels. Quelques pays ont réussi à résoudre, du moins pendant un temps, un tel dilemme en introduisant d'importantes améliorations techniques qui ont permis de réduire les coûts de production et donc de stabiliser, voire d'abaisser, les prix des aliments, sans pour autant porter préjudice aux bénéficiaires des producteurs ni en décourager les réinvestissements dans la production. Un autre moyen de résoudre cette contradiction serait d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts de la commercialisation, de subventionner certains facteurs de production (engrais, crédit, etc.), ou bien encore d'introduire des subventions directes à la consommation. Plusieurs délégués ont souligné à ce propos qu'au contraire de ce qui s'était passé souvent dans la région, les subventions devraient être spécifiquement destinées aux groupes à faibles revenus.

38. Plusieurs délégués ont fait état des efforts déployés par leur pays pour simplifier l'action des pouvoirs publics sur les prix agricoles, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de subventions. Selon eux, toutefois, il est essentiel de fixer des prix minimums ou de soutien pour les principaux produits afin de garantir des revenus minimums aux agriculteurs. Cependant, étant donné que de nombreux pays de la région connaissent une inflation galopante, il serait souhaitable de créer un mécanisme d'ajustement qui conserve leur valeur réelle aux prix de soutien, de façon à garantir un bénéfice approprié aux agriculteurs. Pour être efficaces, les mesures de soutien des prix exigent entre autres que les offices nationaux de commercialisation disposent de ressources suffisantes, que soient constitués des stocks régulateurs et que des crédits soient ouverts aux producteurs pour leur permettre d'entreposer leur production en attendant de meilleurs prix.

39. Quelques délégués ont fait remarquer que, dans leur pays, les coûts de production restaient un critère majeur pour la fixation des prix minimums et des prix de soutien. Il faut à cette fin régulièrement mettre à jour lesdits coûts pour que les prix de soutien fixés garantissent d'un côté le revenu des producteurs et encouragent, de l'autre, une amélioration de leur productivité agricole. Or, on a bien souvent du mal à faire ce genre de calculs du fait des différences de situation et de productivité, selon les régions du pays, la catégorie des producteurs et la qualité des ressources disponibles.

40. Certains délégués ont mis en garde contre une utilisation irréfléchie des cours internationaux pour fixer les prix intérieurs de soutien. Selon d'autres, les tendances à long terme et les niveaux moyens de ces cours constituent une réalité objective dont on doit tenir compte dans la formulation des politiques nationales de prix agricoles. Cela ne veut pas dire que ces cours doivent automatiquement déterminer les prix pratiqués sur le plan national, et ce, d'autant moins qu'ils sont sujets à des fluctuations à court terme et bien souvent faussés par les subventions aux exportations. Pour certains délégués, il convient toutefois de peser les avantages comparatifs au niveau international au regard d'autres objectifs de politique agricole et de sécurité alimentaire nationale susceptibles de favoriser un niveau élevé d'autosuffisance en aliments de base. Par ailleurs, les pays développés, non seulement tendent de plus en plus à appliquer des mesures protectionnistes (barrières tarifaires et non tarifaires, contingentements, non respect des engagements internationaux) mais aussi à évincer les pays exportateurs de la région d'autres marchés traditionnels et (ou) potentiels en subventionnant fortement leurs exportations. Tout ceci nuit beaucoup aux prix intérieurs.

41. Les participants se sont associés à la préoccupation exprimée dans le document LARC/84/5, qui souligne que, malgré les effets bénéfiques à court terme de l'aide alimentaire sur la consommation - notamment dans des circonstances exceptionnelles dues à des catastrophes naturelles et à d'autres situations d'urgence - une telle aide, si elle se prolonge, risque d'avoir des effets nocifs. L'aide alimentaire doit donc prendre la forme de produits de base consommés traditionnellement dans le pays bénéficiaire et encourager ainsi une plus grande autosuffisance nationale. Il faudrait également adopter des politiques des prix et d'autres mesures pour éviter ou atténuer d'éventuels effets néfastes de l'aide alimentaire sur la production locale.

Sécurité alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes

42. Pour l'étude de cette question, le Comité s'est inspiré du document LARC/84/6 qui a été établi conformément à la résolution LARC/4/1982 adoptée lors de la dix-septième Conférence régionale, et du concept élargi de la sécurité alimentaire adopté par le Comité de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale à sa huitième session (1983) et approuvé par la Conférence de la FAO à sa vingt-deuxième session (1983). Le document analyse la nature et l'ampleur du problème de la sécurité alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes et mentionne les deux principaux problèmes affectant la région: tout d'abord, la région dans son ensemble est un exportateur net d'aliments, mais, paradoxalement, de nombreux groupes pauvres sont gravement touchés par la malnutrition, et, selon les estimations, plus de 50 millions de personnes souffriraient de carences protéino-énergétiques; en outre, la région dépend de plus en plus d'aliments importés alors que de nombreux pays voient diminuer leur capacité d'importation du fait du fardeau que représente le service de la dette extérieure, de la détérioration des termes de l'échange et de la difficulté à accroître les exportations en raison des politiques protectionnistes et des ventes subventionnées sur les marchés mondiaux.

43. Le document présente également, à l'intention du Comité, une série de propositions d'actions aux niveaux national, régional et sous-régional en vue d'améliorer sensiblement la sécurité alimentaire de la région.

44. Le Comité a pleinement approuvé le concept élargi de sécurité alimentaire adopté par le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale et a constaté avec satisfaction que ce concept a débordé le cadre de la FAO, pour s'étendre à tout le système des Nations Unies. Tout en faisant entièrement leur ce concept élargi de sécurité alimentaire, certains délégués ont souligné que, pour parvenir à cette sécurité, il était essentiel de pouvoir accéder aux apports techniques nécessaires à la production agricole (engrais, pesticides, semences améliorées et matériel génétique végétal et animal).

45. De nombreux délégués ont décrit en détail les mesures et activités entreprises par leur pays dans le domaine de la sécurité alimentaire et ont illustré les méthodes utilisées.

46. De l'avis du Comité, un accroissement soutenu de la production vivrière nationale et régionale et une juste répartition des revenus étaient indispensables à l'autosuffisance et à la sécurité alimentaires. Par conséquent, les objectifs et les mesures visant à accroître cette production devraient s'inscrire dans le cadre des programmes, des plans et des systèmes nationaux de sécurité alimentaire. Les pays en développement doivent recevoir une assistance technique et financière adéquate et croissante pour augmenter leur production. A ce sujet, on a déploré le manque de volonté politique des pays développés, qui se traduit par une diminution de la coopération, notamment de la coopération multilatérale, avec les pays du tiers monde. Il faut également moderniser les systèmes nationaux d'approvisionnement, de transport et de distribution des aliments afin de réduire les pertes au cours de la commercialisation et d'exploiter les disponibilités excédentaires des petits producteurs.

47. Le Comité a souligné que l'énorme dette extérieure de la région constituait aujourd'hui la principale entrave à sa sécurité alimentaire. On a fait remarquer que le service de cette dette, alourdi encore par la hausse continue des taux d'intérêt, absorbe

une grande partie des recettes d'exportation et empêche d'investir les fonds pour augmenter la production vivrière. Les participants ont noté avec préoccupation que le redressement économique des pays développés s'effectuait aux dépens des pays en développement.

48. Le Comité a constaté avec une vive inquiétude que la faim et la malnutrition qui sévissaient dans la plupart des pays de la région, loin de disparaître comme on a pu le croire au cours des années précédentes, s'étaient encore aggravées. Il a reconnu que la détérioration de la sécurité alimentaire était due à la crise économique que connaissent les pays de la région, et notamment au service de l'énorme dette extérieure, aux mesures restrictives appliquées sur les marchés des pays développés et au dumping pratiqué par ces pays, qui concurrencent de façon déloyale les exportations de la région sur les marchés mondiaux.

49. Tout en reconnaissant la grande diversité des situations économiques des pays, le Comité a constaté que nombre d'entre eux étaient obligés de se procurer des devises de toute urgence et encourageaient donc en priorité l'accroissement des exportations. Une telle mesure a eu des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire des pauvres, car selon la structure agraire de la région, un petit nombre d'entreprises commerciales produit pour l'exportation, alors que de nombreux petits exploitants approvisionnent le marché intérieur en aliments, mais à des conditions nettement moins avantageuses d'un point de vue tant économique que social.

50. De nombreux délégués ont fait observer que les sociétés transnationales jouaient un rôle néfaste dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, notamment pour le paysannat. Ils ont fait observer en outre qu'en introduisant des habitudes alimentaires étrangères à la région, elles encouragent la consommation d'aliments importés au détriment des produits autochtones. De l'avis du Comité, il faudrait étudier en détail les répercussions des activités de ces sociétés sur le développement de la petite agriculture. Il a souligné la nécessité de poursuivre les initiatives prises au sein de l'Organisation des Nations Unies pour formuler un code de conduite qui régirait les activités des sociétés transnationales et éviterait de telles retombées.

51. On a estimé que des mesures régionales concertées devraient être prises dans le domaine de la sécurité alimentaire et que les pays de la région devraient appuyer les activités du Comité d'action sur la sécurité alimentaire régionale (CASAR) du Système économique latino-américain (SELA). Le Comité a noté avec satisfaction l'aide résolue dispensée par la FAO au CASAR depuis sa création et exprimé le souhait que l'Organisation continuerait dans ce sens et, si possible, l'assisterait éventuellement davantage dans la formulation des programmes régionaux et sous-régionaux de sécurité alimentaire. Le Comité a invité les gouvernements de la région qui ne sont pas encore membres du CASAR à y adhérer, si leur situation le permet.

52. Le Comité s'est félicité de la création, au sein du Groupe andin, du système José Celestino Mutis de sécurité alimentaire, ainsi que des activités menées dans ce domaine par le CARICOM et le SIECA. Comme ils visent des objectifs communs, ces organismes devraient élargir leur coopération à l'ensemble de la région et la FAO devrait leur prêter son concours dans la mesure du possible.

53. Le Comité a noté avec satisfaction l'aide apportée aux pays de la région par le Plan d'aide à la sécurité alimentaire de la FAO visant à renforcer la sécurité alimentaire au niveau national. Il a mis en exergue le rôle joué par le réseau latino-américain de coopération technique dans le domaine de la sécurité alimentaire. Ce réseau est parrainé par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes; il encourage les pays à échanger des données d'expérience valables sur la production, la commercialisation et la distribution des produits alimentaires, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, l'énergie agricole, etc.

54. Plusieurs délégations ont fait remarquer que les pays en développement étaient vulnérables parce qu'ils étaient dépendants sur le plan technologique à tous les niveaux de la chaîne alimentaire. Une telle dépendance menace la souveraineté des pays, autant, voire plus, que leur dépendance à l'égard des aliments importés. Elles ont réprouvé aussi l'action de ce pays développé du monde occidental qui, pour des motifs politiques, a refusé de prêter, à des fins d'étude ou d'amélioration, du matériel génétique issu de nos propres terres.

55. Le Comité a, une nouvelle fois, condamné le recours aux aliments et aux facteurs de production comme un moyen de pression politique, ainsi que toute action, politique ou militaire, qui porte atteinte à la sécurité des pays de la région, que ce soit au niveau de la production ou de l'importation d'aliments et de facteurs de production agricole.

Recommandations

56. Le Comité technique recommande ce qui suit:

1. Tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes devraient établir et mettre en oeuvre des programmes, stratégies ou systèmes nationaux de sécurité alimentaire susceptibles de stabiliser les disponibilités vivrières à un niveau adéquat et de favoriser l'accès des pauvres aux aliments de base dont ils ont besoin.
2. Les pays de la région devraient coopérer avec les programmes régionaux et sous-régionaux portant sur la sécurité alimentaire, le développement agricole et le commerce des produits alimentaires et agricoles, dans le cadre du Plan d'action de la Conférence économique latino-américaine qui s'est tenue à Quito en janvier 1984.
3. Il faudrait renforcer le plus possible l'action du CASAR, du CARICOM, du Système andin Celestino Mutis et d'autres organisations régionales, but auquel pourrait concourir utilement la FAO en facilitant la mise sur pied d'un système régional de sécurité alimentaire qui permettrait d'exploiter au mieux les ressources vivrières et d'éviter le chevauchement et la dispersion des efforts.
4. Les programmes de soutien de la production et de la consommation devraient être principalement axés sur les petits exploitants (recherche, innovations technologiques, formation et vulgarisation agricoles, crédit, prix de soutien et programmes de sécurité alimentaire orientés en fonction de leurs besoins).
5. La Conférence devrait en appeler à la communauté internationale pour qu'elle appuie les mesures nationales, régionales et sous-régionales visant à promouvoir la sécurité alimentaire dans la région.

Suivi de la CMRADR: le petit paysannat en Amérique latine: problèmes et perspectives en matière de réforme agraire et de développement rural; réalisation des activités obligatoires prescrites par la CMRADR

57. Le Secrétariat, en présentant cette question, s'est référé au document LARC/84/7 qui met l'accent sur la pauvreté rurale, essaye d'en expliquer les causes et donne des éléments aux gouvernements pour formuler des politiques et stratégies; ainsi, il signale qu'en 1970 la région comptait environ 112 millions de pauvres, parmi lesquels 72 millions vivaient en zones rurales et 40 millions en milieu urbain. Si le statu quo devait se maintenir, il y aurait en l'an 2000 dans la région 170 millions de pauvres, dont 100 millions en ville et 70 millions à la campagne.

58. On a fait remarquer que, vu la tendance dans le processus de développement, à donner la priorité à l'industrialisation et aux problèmes de l'urbanisation, les investissements, publics et privés, tout comme les stimulants politiques, ont privilégié les activités urbano-industrielles; en outre, pour ce qui est du développement agricole, comme on s'est surtout attaché à moderniser la technique en faveur d'un groupe restreint d'agriculteurs, on a exclu du processus les petits exploitants.

59. On a fait ressortir l'ampleur et la dimension du secteur de la petite agriculture, en indiquant que, dans la région, il existait environ 13,5 millions d'unités productives qui occupent une superficie totale d'approximativement 145 millions d'hectares et font en moyenne 11 hectares, dont 4,2 hectares conviendraient aux cultures.

60. Par ailleurs, malgré la situation actuelle en matière de régime foncier et l'appui limité dispensé par les gouvernements, les petits exploitants contribuent sensiblement à la production vivrière de base.

61. Divers pays mettent en oeuvre des plans alimentaires qui visent principalement à coordonner les institutions ainsi qu'à canaliser les ressources et les services en faveur de ceux qui ont déjà les moyens d'augmenter la production dans l'immédiat; aucune mesure n'est prévue dans ces plans pour s'attaquer à un des problèmes fondamentaux, à savoir l'accès aux ressources, de sorte qu'on écarte les petits exploitants et les ruraux du processus de production alimentaire.

62. Quant à la fourniture de services de soutien, on a fait remarquer que les politiques pratiquées en général ont perpétué la présence d'intermédiaires financiers et commerciaux, notamment pour l'octroi de crédits en vue de l'achat de facteurs de production et pour la commercialisation des produits agricoles.

63. On a passé en revue les activités que mène la FAO pour seconder les pays dans la mise en oeuvre du Programme d'action, en citant principalement à ce propos les consultations entre pays, les missions interinstitutions, les études de cas de pauvreté rurale, la Table ronde sur la pauvreté rurale en Amérique latine, qui vient d'avoir lieu, la Table ronde sur les politiques et les stratégies de développement rural dans les Caraïbes, qui doit se tenir prochainement, le rôle de la femme dans le développement rural, les activités d'enseignement, de formation et de vulgarisation, et enfin les consultations interinstitutions.

64. Enfin, les membres du Comité ont été invités à donner des directives en vue de la mise sur pied et du démarrage rapide du Centre régional de réforme agraire et de développement rural pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

65. Pendant le débat nourri sur cette question, on a examiné divers aspects liés aux politiques et stratégies de réforme agraire et de développement rural, notamment ceux qui touchent aux programmes et aux mécanismes permettant l'application desdites politiques et stratégies.

66. Le Comité a rendu hommage à l'attitude positive dont a fait preuve le gouvernement de la République argentine en appuyant, dans son intégralité, la Déclaration de principes et le Programme d'action adoptés par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, et s'est en particulier félicité de l'importante décision politique prise par l'actuel gouvernement constitutionnel de lever les réserves formulées par le gouvernement antérieur au moment de l'adoption de la Déclaration de principes et du Programme d'action à Rome, en 1979.

67. La majorité des membres du Comité ont reconnu l'oeuvre qu'accomplit la FAO pour donner suite au Programme d'action et ont manifesté leur appréciation pour le document présentant ce point de l'ordre du jour, document qu'ils considèrent complet et satisfaisant. Le Comité a également remercié le Directeur général de la FAO d'avoir réorienté les ressources du Programme de travail et budget et obtenu des crédits extra-budgétaires pour mettre en oeuvre le Programme d'action.

68. La plupart des membres du Comité ont en outre reconnu que, depuis plusieurs années, la FAO adopte et applique dans ces domaines des mesures qui témoignent de l'importance que revêt la réforme agraire. On a évoqué en particulier la création, en 1969, du Comité spécial de la réforme agraire et la tenue, dix ans après, de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural.

69. Les membres du Comité technique ont exprimé leur gratitude à la FAO pour la façon dont, dans le domaine de la réforme agraire et du développement rural, elle s'acquitte de son rôle de chef de file au sein des Nations Unies, et lui ont réaffirmé leur volonté de l'appuyer dans cette tâche.

70. Le Comité a estimé que la classification des petits exploitants, telle qu'établie par la FAO, correspond bien aux conditions et aux réalités actuelles des pays; il convient en effet de faire une certaine distinction entre les types de minifundia, dotés plus ou moins de terres et de capital, tout en soulignant certaines des caractéristiques structurelles communes à toutes ces petites unités: insuffisance de capital et de ressources naturelles; insuffisance des revenus; sous-emploi de la main-d'oeuvre familiale; faibles niveaux de vie; précarité des régimes de tenure; technologie traditionnelle nécessitant une main-d'oeuvre familiale abondante, recherche d'emplois saisonniers hors de l'exploitation ou migration permanente des membres jeunes de la famille; part sensible de production allant à l'autoconsommation; dépendance vis-à-vis d'intermédiaires inutiles et nuisibles pour l'achat de facteurs de production, l'obtention de crédit et la commercialisation; manque de crédit institutionnel adapté aux besoins et caractéristiques de cette catégorie de producteurs; absence de recherche et d'assistance technique expressément axés sur la petite exploitation.

71. La plupart des délégations nationales ont souligné la grande importance qu'accordent leurs pays à la création du Centre régional de réforme agraire et de développement rural pour l'Amérique latine et les Caraïbes et ont demandé au Directeur général de la FAO d'adopter les mesures requises pour mettre rapidement ce centre en activité. De son côté, la délégation de l'Equateur, pays choisi pour l'implantation du centre, est consciente que l'on ne peut pas différer indéfiniment la décision concernant sa création. Toutefois, en raison du prochain changement de gouvernement dans le pays, elle demande aux pays frères de donner au nouveau Gouvernement équatorien la possibilité d'analyser la question pour arrêter une décision au plus tôt. A ce propos, la délégation du Honduras a mis à la disposition des autres pays son expérience en matière de réforme agraire ainsi que son infrastructure et ses installations pour la création du centre; dans un premier temps, elle a proposé d'accueillir la Conférence de plénipotentiaires qui prendra une décision définitive au sujet du nouvel emplacement de ce centre.

72. Divers délégués ont fait observer que les politiques et stratégies de réforme agraire et de développement rural formulées et mises en oeuvre par les pays n'atteindront pas les résultats escomptés si l'on n'adopte pas les mesures nécessaires à l'avènement d'un nouvel ordre économique international; ils ont prié instamment les organismes internationaux de continuer à travailler dans ce sens.

73. Le Comité a reconnu le rôle majeur de la femme dans le développement rural et notamment dans l'économie familiale du monde paysan, et fait remarquer qu'elle n'occupait pas la place qui lui revient, vu son importance dans la production. Elle devrait bénéficier d'un traitement adéquat dans les politiques et stratégies notamment en ce qui concerne la production, la conservation et la commercialisation des aliments.

74. A propos des activités des sociétés transnationales dans les domaines de la production, de la commercialisation et de l'industrialisation, le Comité a fait remarquer qu'il faudrait étudier cette question à fond, notamment les causes, les mécanismes utilisés et leurs rapports avec les problèmes du secteur rural, et, en particulier les moyens d'atténuer l'impact et l'influence des transnationales sur ce secteur. Il serait bon, a souligné le Comité, d'élaborer un code de conduite des sociétés transnationales qui permette d'en pallier les répercussions néfastes.

75. Le Comité a exprimé son soutien aux différentes formes d'association de production, qu'il s'agisse de coopératives ou d'associations communautaires ou paysannes; de tels organismes contribuent utilement à l'intégration des paysans au processus de développement et à la défense de leurs droits.

76. Le Comité a fait observer que pour assurer un développement rural complet et véritable, il importe, lors de l'étude, de la formulation et de l'application des politiques, de prévoir des activités intéressant directement l'agriculture mais aussi des activités non agricoles.

77. Au cours des débats, les délégations ont exposé les plans, programmes, actions et activités réalisés par leurs pays dans le domaine de la réforme agraire et du développement rural. Au cours de leurs interventions, elles ont analysé les caractéristiques, les méthodes et le contenu de ces plans et programmes, qui incorporent notamment les éléments suivants: instruments juridiques susceptibles d'accélérer le processus; appui aux associations paysannes; participation populaire; formation; organisation de la production; enrôlement des femmes; octroi de terres et de titres fonciers; problèmes des travailleurs agricoles salariés, permanents ou saisonniers; exode rural; élimination des grandes propriétés improductives; mise en valeur des terres domaniales; transfert de technologies, stimulants à la production et à la productivité, notamment dans le domaine vivrier; modernisation agricole; caractéristiques de la production des petites exploitations et aspects socio-économiques. Les délégations ont également fourni des chiffres concernant le nombre de familles bénéficiaires, la superficie des terres distribuées et les titres attribués. On a fait observer qu'il convient de mener à bien la réforme agraire en dosant judicieusement les mesures techniques et les décisions politiques qui s'imposent pour y donner suite.

78. Les délégués ont en général admis que l'accès à la terre ou l'octroi de terres était un élément essentiel de la réforme agraire, mais ils ont aussi fait ressortir que la terre n'était pas la seule revendication des paysans et que l'accès à cette dernière n'était pas l'unique condition du développement.

79. Quelques délégations ont fait observer que, dès l'instant où cessent les processus démocratiques, la réforme agraire marque le pas.

80. Le Comité a ensuite entendu les interventions de trois observateurs, représentant des pays et des organisations.

81. A la fin des débats, le Secrétariat a remercié les délégués qui ont rendu hommage aux activités réalisées par la FAO pour soutenir les programmes de réforme agraire et de développement rural.

82. Il a souligné l'importance de la déclaration du gouvernement constitutionnel de la République argentine, qui a donné son plein accord à la Déclaration de principes et au Programme d'action et a retiré les réserves émises par le gouvernement précédent lors de l'adoption de ces documents en 1979.

83. Finalement, le Secrétariat a remercié le gouvernement de la République du Honduras pour son offre d'accueillir une éventuelle conférence de plénipotentiaires chargée de prendre une décision concernant la création du Centre régional de réforme agraire et de développement rural pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Il comprend également la position de l'Equateur, qui est le pays choisi comme siège du centre; lors de la session de la semaine prochaine, la Conférence décidera s'il convient ou non d'arrêter les nouvelles mesures à adopter en vue de la création de ce centre.

Recommandations

84. Le Comité recommande ce qui suit:

1. Il faudrait prendre les mesures et les dispositions nécessaires pour créer et mettre rapidement en activité le Centre régional de réforme agraire et de développement rural pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
2. Compte tenu des résultats satisfaisants obtenus jusqu'à présent par les réseaux de coopération technique que patronne la FAO, il faudrait élargir et renforcer de tels réseaux pour accélérer la réforme agraire et le développement rural dans la région.

3. Il faudrait accorder une attention spéciale à l'intégration de la femme au processus de réforme agraire et de développement rural et reconnaître à sa juste valeur son rôle dans la production, la conservation et la commercialisation des aliments.
4. La FAO devrait continuer à organiser des consultations intergouvernementales pour aider les pays à déterminer leurs besoins d'assistance technique et les priorités en matière de réforme agraire et de développement rural. Elle devrait en outre continuer à organiser des consultations interinstitutions pour améliorer la coordination des activités réalisées par les organismes du système des Nations Unies dans la région.

